



Evaluation d'impact du projet 'Soutien aux Activités Génératrices de Revenus' au Maroc

Élise Huillery, Bruno Crépon, Dean Karlan, William Parienté

► To cite this version:

Élise Huillery, Bruno Crépon, Dean Karlan, William Parienté. Evaluation d'impact du projet 'Soutien aux Activités Génératrices de Revenus' au Maroc. [Rapport de recherche] Millennium challenge corporation. 2013. hal-03613522

HAL Id: hal-03613522

<https://sciencespo.hal.science/hal-03613522>

Submitted on 18 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



MILLENNIUM
CHALLENGE CORPORATION
UNITED STATES OF AMERICA

**EVALUATION D'IMPACT DU PROJET PILOTE SOUTIEN AUX ACTIVITES
GENERATRICES DE REVENUS (AGR)
Rapport Final**

Innovations for Poverty Action (IPA) pour l'agence du partenariat pour le Progrès



**Agence du Partenariat
pour le Progrès**
M C A – M A R O C

المبادرة الوطنية للتنمية البشرية
Initiative Nationale pour le Développement Humain

Novembre 2013

Table des matières

Introduction	4
Partie A : Description des données et de la méthodologie de l'évaluation	5
I. Calendrier des enquêtes	5
II. Echantillons	6
III. Améliorations apportées à l'enquête finale	7
IV. Méthodologie de l'évaluation	8
Partie B : Mise en œuvre du programme de soutien à l'AGR	10
I. Contenu du programme	10
II. Calendrier du programme	11
III. Intensité et valeur ajoutée du programme	12
Partie C : Impact du programme de soutien à l'AGR	16
I. Impact du programme sur les facteurs de performances	16
1. Gouvernance de l'AGR	16
2. Nombre de bénéficiaires dans les AGR	19
3. Gestion de l'AGR et partenaires	19
4. Coûts de production et investissements	22
5. Financement des AGR	24
6. Optimisme et esprit entrepreneurial	26
7. Conclusions sur l'effet du programme sur les facteurs de performance	27
II. Impact du programme sur la performance économique des AGR	28
1. Activité des AGR	28
2. Chiffre d'affaires et bénéfice	29
3. Conclusions sur l'effet du programme sur les performances des AGR	30
III. Impact du programme sur la situation des bénéficiaires	30
1. Activité professionnelle	30
2. Epargne et endettement	32
3. Consommation	34
4. Bien-être personnel	35

5. Conclusion sur l'effet du programme sur la situation des bénéficiaires	36
Conclusion	38
Graphiques	40
Annexe 1 : Distributions pour l'ensemble de l'échantillon	50
Annexe 2 : Présentation des questionnaires de l'enquête finale	54
Annexe 3 : Formation des enquêteurs	57
Annexe 4 : Protocole de l'enquête finale	58
Annexe 5 : Lettre de consentement	62
Annexe 6 : Contrôle de qualité des données	63

Introduction

Ce rapport présente les résultats finaux de l'évaluation de l'impact du programme d'appui aux Activités Génératrices de Revenu (AGR), intitulé « Soutien à l'AGR ». Réalisée plus de trois ans après l'enquête initiale et 30 mois après le début des actions de soutien et d'accompagnement aux AGR, l'enquête finale a permis de compléter les trois premières enquêtes de suivi et l'enquête qualitative pour apporter une vision globale et de plus long terme sur les effets de l'accompagnement des AGR en phase de lancement par l'INDH et l'APP.

La première partie de ce rapport décrit les sources de données qui ont été utilisées pour réaliser cette évaluation d'impact, ainsi que la méthodologie de l'évaluation. Afin d'alléger le rapport final, certains aspects méthodologiques concernant l'enquête finale ont été reportés en annexes.

La deuxième partie de ce rapport présente la mise en œuvre du programme « Soutien à l'AGR ». Elle décrit le contenu du programme ainsi que son calendrier de mise en œuvre, et permet de mesurer la plus-value de ce programme précis par rapport aux autres opportunités d'accompagnement présentes au Maroc auxquelles les AGR auraient de toute façon eu accès en l'absence du soutien de l'INDH aux AGR. Nous constatons que le soutien de l'INDH aux AGR a permis de doubler le volume de formation généralement reçu par les coordinateurs et par les bénéficiaires des AGR, et a rendu disponible –en plus des formations assez courantes comme les appuis techniques et les formations en gestion, comptabilité et informatique- des appuis plus rares comme le coaching, les formations en ressources humaines ou encore en activités de réseautage.

La troisième partie du rapport présente l'impact du programme « Soutien à l'AGR » sur les facteurs de performances des AGR, puis sur les performances elles-mêmes (survie, chiffre d'affaires et bénéfice), puis que la situation des personnes travaillant dans les AGR (coordinateurs et bénéficiaires). Alors que les effets obtenus à l'issue des enquêtes de suivi étaient cantonnés aux facteurs de performances des AGR, les effets se sont finalement matérialisés sur le long terme avec des améliorations significatives des performances économiques des AGR ainsi que de la situation personnelle des personnes qui y travaillent. Nous pouvons conclure à l'issue de cette évaluation que le programme « Soutien aux AGR » a renforcé les capacités de survie et de rentabilité économique des AGR, et a amélioré le niveau de vie et de bien-être de leurs membres. Les résultats sont d'autant plus en phase avec

la mission de l'INDH que ce sont surtout des AGR et des ménages modestes qui ont bénéficié du programme d'appui, et non seulement les plus performantes ou les plus riches.

Partie A

Description des données et de la méthodologie de l'enquête

—

I. Calendrier et description des enquêtes

L'évaluation du programme « Soutien à l'AGR » repose sur une enquête initiale, quatre enquêtes de suivi et une enquête qualitative.

L'enquête initiale s'est déroulée en octobre, novembre et décembre 2009. Elle a permis de collecter les valeurs de départ de nombreux indicateurs clefs susceptibles d'être affectés par le programme, aussi bien auprès des coordinateurs des AGR que des bénéficiaires. L'utilisation de la valeur initiale de ces indicateurs comme variable de contrôle dans l'analyse économétrique finale permet d'améliorer la précision de l'estimateur de l'effet du programme, donc d'être capable de détecter des effets plus petits (si de tels effets existent). L'enquête initiale a également permis de stratifier l'échantillon pour former des groupes d'AGR aux caractéristiques proches avant de tirer au sort dans chacun des groupes ainsi formés les AGR qui allaient bénéficier du programme de soutien et celles qui allaient être dans le groupe de contrôle. Enfin, l'enquête initiale a permis de vérifier que le tirage au sort une fois effectué avait produit deux groupes d'AGR aux caractéristiques initiales identiques.

La première enquête de suivi a eu lieu en face à face du 8 novembre 2010 au 15 janvier 2011 et la deuxième enquête de suivi s'est déroulée par téléphone du 24 juin au 29 juillet 2011. Ces deux enquêtes étaient plus légères car elles ne concernaient que les coordinateurs des AGR et non les bénéficiaires. Elles avaient pour but de mesurer les effets de très court terme du programme, ainsi que de maintenir un contact avec les AGR permettant d'actualiser les coordonnées et de s'assurer contre le risque d'attrition pour les enquêtes suivantes.

La troisième enquête de suivi a eu lieu aux mois de janvier et février 2012. Cette troisième enquête a été très importante car elle a porté sur les coordinateurs et sur les bénéficiaires des AGR. Elle a permis de mesurer l'impact du programme alors qu'il venait juste de se terminer, donc toujours à court-terme mais une fois que l'ensemble du dispositif avait été déployé. Elle a été complétée d'une enquête qualitative qui s'est déroulée entre le 16 février et le 1^{er} mars 2012 dans les villes d'Agadir, Tétouan et Taounate. L'enquête qualitative a porté sur 12 focus groupes regroupant des bénéficiaires ainsi que des entretiens individuels avec les

coordinateurs. La troisième enquête de suivi ainsi que l'enquête qualitative ont servi de base pour prendre la décision d'étendre le programme. Les effets ayant été jugés trop faibles à ce stade, le programme n'a pas été étendu.

L'enquête finale a eu lieu un an plus tard, du 3 décembre 2012 et 16 février 2013. Le recul est donc d'environ 24 mois après les actions de diagnostic, de 18 mois après le début des opérations d'appui, et de 12 mois après la fin des opérations d'appui. Cette enquête a également été conduite auprès des coordinateurs et des bénéficiaires. Pour la première fois, le questionnaire a été saisi sur un support électronique (tablettes tactiles).

II. Echantillons

Tous les coordinateurs des AGR ont été enquêtés lors de l'enquête initiale mais il n'était pas possible d'enquêter tous les bénéficiaires étant donné le nombre important de bénéficiaires par AGR. Aussi, nous avons procédé à un échantillonnage de 4 bénéficiaires par AGR : 1 bénéficiaire a été tiré au sort parmi une liste de trois bénéficiaires qui étaient susceptibles de recevoir une formation en cas de sélection dans le groupe de traitement ; 1 membre du bureau a été tiré au sort parmi les membres du bureau ; 2 bénéficiaires ont été tirés au sort dans la liste de tous les bénéficiaires hormis les 3 qui composaient la première liste.

Le nombre total de coordinateurs et de bénéficiaires enquêtés à chaque vague d'enquête est présenté dans le tableau ci-dessous :

	Nombre de coordinateurs enquêtés	Nombre de bénéficiaires enquêtés
Enquête initiale	564	2,214
Première enquête de suivi	564	0
Deuxième enquête de suivi	558	0
Troisième enquête de suivi	556	2,129
Enquête qualitative	12	Environ 40
Enquête finale	550	1,667

La déperdition au niveau des coordinateurs a été très faible sur les trois ans et trois mois qui séparent l'enquête initiale de l'enquête finale. Les analyses sur l'attrition montrent qu'il n'y a pas de différence significative entre l'échantillon initial et l'échantillon final sur la base de leurs caractéristiques initiales, c'est-à-dire que les 550 coordinateurs de l'échantillon final sont représentatifs des 564 initiaux.

Pour ce qui est des bénéficiaires, un nombre important ont quitté l'AGR au cours de ces trois années, voire même ont quitté le douar où ils habitaient au moment de l'enquête initiale. Lors de la troisième enquête de suivi, les bénéficiaires qui ne faisaient plus partie de l'AGR ou qui ne pouvaient pas être retrouvés ont été remplacés par d'autres bénéficiaires indiqués par le

coordinateur. Etant préparés à ce problème pour l'enquête finale, la méthodologie a été affinée de façon à ce que l'échantillon de bénéficiaires enquêtés soit représentatif des bénéficiaires de l'AGR. Aussi, outre les bénéficiaires de l'enquête initiale qui ont été recherchés au maximum par les enquêteurs, un bénéficiaire supplémentaire a été tiré au sort parmi la liste des bénéficiaires actuels de l'AGR.

III. Améliorations apportées à l'enquête finale

Il faut souligner que l'enquête finale a donné lieu à deux améliorations méthodologiques majeures. La première concerne la construction des indicateurs de performance des AGR. En effet, les questions relatives à la production et à la vente liées à l'activité de l'AGR ont été posées non seulement aux coordinateurs (comme lors du baseline et de la troisième enquête de suivi), mais aussi aux bénéficiaires qui effectuent des ventes propres. Ainsi, nous avons pu construire les indicateurs de performance économique et managériale en tenant compte de la diversité de structure des AGR. On trouve en effet trois structures d'AGR :

- Les AGR qui font une vente commune et dont les bénéficiaires ne font pas de ventes propres
- Les AGR qui ne font pas de vente commune et dont les bénéficiaires font des ventes propres
- Les AGR qui font à la fois une vente commune et dont les bénéficiaires font des ventes propres

Auparavant, la plupart des indicateurs de performance économique et entrepreneuriale des AGR étaient observées seulement à partir des informations données par le coordinateur et ne concernaient donc que les ventes communes. L'enquête finale donne l'ensemble des informations permettant d'observer les performances économiques pour l'ensemble des unités de vente de l'AGR, c'est-à-dire non seulement les ventes communes si elles existent, mais aussi les ventes effectuées aussi par les bénéficiaires si elles existent. Ainsi par exemple, le chiffre d'affaires des AGR n'est plus seulement restreint aux ventes communes des AGR, il est désormais la somme des ventes communes (quand elles existent) et des ventes individuelles (quand elles existent), ce qui donne le chiffre d'affaires total de toutes les unités de vente de l'AGR. Ainsi, la méthodologie s'est adaptée à toutes les configurations de vente des AGR.

La deuxième amélioration méthodologique concerne l'étude des effets du programme de soutien aux AGR sur la situation de ses membres. Lors des enquêtes précédentes, les questions sur la situation personnelle des individus travaillant pour l'AGR étaient posées aux bénéficiaires de l'AGR mais non au coordinateur de l'AGR. Or, dans l'enquête finale ces questions ont été également posées au coordinateur. En effet, la troisième enquête de suivi avait montré que les coordinateurs étaient les plus intensément touchés par le programme (en termes de formations reçues) et il a donc semblé naturel que sa propre situation personnelle soit potentiellement modifiée par le programme. Il nous est donc apparu que l'analyse des

effets du programme sur la situation personnelle des personnes travaillant dans l'AGR devait inclure le coordinateur au même titre que les bénéficiaires.

IV. Méthodologie de l'évaluation

L'impact du programme « Soutien à l'AGR » est mesuré par les différences entre les AGR du groupe de contrôle et les AGR du groupe de traitement pour l'ensemble des variables susceptibles d'être affectées par le traitement. Ces différences sont calculées par des régressions des moindres carrés ordinaires incluant les indicatrices de strate comme variable de contrôle si le nombre d'observations est suffisant¹, ainsi que - aussi souvent que faire se peut - la valeur de la variable d'intérêt au moment de l'enquête initiale. L'objectif de ces variables de contrôles est d'améliorer la précision des estimateurs de l'effet du programme en diminuant le bruit statistique dû à l'hétérogénéité intrinsèque au sein de l'ensemble des AGR.

Pour les variables qui ne sont pas bornées², nous présentons les résultats obtenus en enlevant les 5% observations les plus élevées de la distribution. En effet, l'analyse de la distribution des variables non bornées indique que la présence de quelques observations très particulières contenues dans la base de données empêche de se faire une idée juste et lisible des indicateurs de performance et de l'effet du programme d'appui aux AGR. Comme on peut le voir sur les graphiques de l'Annexe 1, quelques valeurs extrêmes sont très éloignées du reste de la distribution qui de ce fait n'est plus lisible. Ce petit groupe d'observations très particulières affecte beaucoup les statistiques obtenues sur l'échantillon total et rend impossible la mesure de l'effet du programme d'appui sur la très grande majorité des observations « normales ». Par conséquent, nous avons choisi de présenter les résultats sur l'échantillon excluant les 5% observations les plus élevées, ce qui donne une idée plus juste et plus précise sur les performances des AGR et l'effet du programme d'appui.

Tous les résultats de cette section viennent de la régression suivante :

$$Y = \alpha + \beta T + \delta X + \epsilon$$

¹ L'indicatrice indique la strate dans laquelle se trouve l'AGR. Chaque strate correspond à un groupe d'AGR possédant des caractéristiques communes (genre du coordinateur, région, secteur d'activité) ou proches (investissement initial et nombre de bénéficiaires). Les indicatrices de strates ont été incluses quand le nombre d'observations est élevé (bénéficiaires ou bénéficiaires + coordinateurs). Cependant, quand le nombre d'observations est modéré comme quand nous observons les AGR, les indicatrices de strates n'ont pas été utilisées car dans ce cas leur inclusion réduit au lieu d'améliorer la précision des estimateurs de l'effet du programme d'appui.

² Dont la valeur n'est pas incluse dans un intervalle prédéterminé, comme le bénéfice, les coûts de production ou encore le chiffre d'affaires.

où Y est la variable de résultat (chiffre d'affaires, nombre de bénéficiaires, etc.), T est la variable binaire indiquant le groupe d'assignation de l'AGR -traitement ou contrôle, et X est un vecteur de variables de contrôle correspondant aux indicatrices de strate (lorsque l'unité d'observation est une personne) et au niveau de la variable d'intérêt lors de l'enquête de référence (lorsque celle-ci est disponible). β est le paramètre d'intérêt, puisqu'il mesure le changement en Y induit par une augmentation de T de une unité, c'est-à-dire le passage de contrôle à traitement. α est la constante de l'équation, δ est le vecteur de coefficients associés aux variables de contrôle, et enfin ϵ est le résidu de la régression (la composante de la variable de résultat qui n'est expliquée ni par l'appartenance au groupe de traitement, ni par les variables de contrôle).

L'analyse des résultats présentés ci-dessous s'organise par famille d'effets attendus. Nous évaluons dans un premier temps l'effet du traitement sur les facteurs de performance des AGR, c'est-à-dire les facteurs managériaux ayant une relation supposée avec les performances économiques des AGR. Nous classons ces facteurs de performance en trois catégories : 1) la qualité de la logistique et du réseau de partenaires, 2) les investissements et dépenses de production ainsi que 3) leur financement, 4) la gouvernance interne de l'AGR, et enfin 5) les facteurs psychologiques comme l'optimisme et l'esprit entrepreneurial. Ensuite, nous étudions l'impact du programme sur les performances économiques de l'AGR : son niveau d'activité, son chiffre d'affaires et son bénéfice. Enfin, nous évaluons l'impact du programme sur la situation des personnes impliquées dans l'AGR (coordinateur et bénéficiaires) à travers leur activité professionnelle, leurs revenus, leur endettement personnel, leur consommation et leur bien-être psychologique.

Partie B

Mise en œuvre du programme de soutien à l'AGR

—

I. PRESENTATION DU PROGRAMME « SOUTIEN A L'AGR »

L'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) est un Chantier de Règne lancé le 18 Mai 2005 par Sa Majesté le Roi, il a pour but de lutter contre la pauvreté, l'exclusion sociale et la précarité ainsi de réduire les écarts territoriaux en termes d'infrastructures sociaux de base et d'inclusion économique. Pour sa mise en œuvre, des organes de gouvernance de l'INDH ont été mis en place à différents échelons soutenus par des équipes d'appui notamment les Divisions de l'Action Sociale (DAS) qui siègent au niveau de chaque préfecture et province du Royaume. Ces DAS assurent le suivi et la mise en place des actions initiées dans le cadre de l'INDH, notamment les Activités Génératrices de Revenus (AGR).

Le projet Soutien à l'AGR est un projet financé par Millenium Challenge Corporation (MCC) via l'Agence du Partenariat pour le Progrès (APP). Lorsque ce projet a été conçu, il existait peu d'éléments empiriques rigoureux sur l'efficacité de formations d'entreprises post-crédation pour estimer les rendements économiques du programme. En particulier, il était difficile de savoir dans quelle mesure la formation augmentait les revenus et les taux de survie des AGR, et, en conséquence, de savoir si les bénéfices du programme seraient supérieurs aux coûts. Le programme « Soutien à l'AGR » consiste en une expertise personnalisée donnée à chaque coordinateur. Après une journée de diagnostic personnalisé, un plan d'action est réalisé proposant notamment des actions de formations, assistance technique, coaching et activités de réseautage, selon les besoins de chaque AGR.

Les actions d'appui ont été effectuées par un prestataire privé. Deux types d'appui peuvent être distingués : d'une part les appuis techniques spécifiques à un métier et donc à l'activité de l'AGR, et d'autre part les actions d'accompagnement visant à renforcer ou développer les

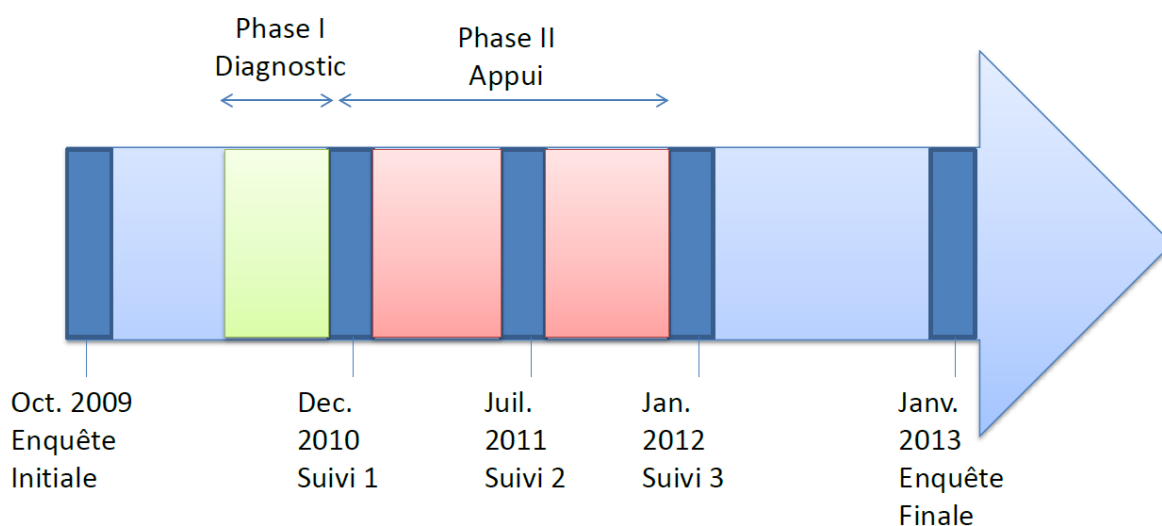
compétences managériales qui s'appliquent à toutes les AGR (marketing, coaching, comptabilité, gestion, réseautage, ressources humaines et informatique). Les formations se font par groupe de quatre personnes par AGR (le coordinateur et trois bénéficiaires) regroupant 2 à 3 AGR, soit des groupes de 8 à 12 personnes. Seuls le coaching et les appuis techniques se font individuellement. L'appui a été conçu pour comporter 14 jours par AGR. Une journée est consacrée au diagnostic avec le coordinateur, puis des journées sont consacrées aux actions d'appui. Au cours des actions d'appui, une deuxième journée de diagnostic a été effectuée afin de d'évaluer la première partie de l'appui et sur la base de laquelle un redressement et une amélioration ont été portés aux actions d'appui.

II. CALENDRIER DU PROGRAMME « SOUTIEN A L'AGR »

Le programme a débuté au printemps 2010 avec les journées de diagnostic dans les AGR. Ces premières journées ont permis aux coordinateurs de faire le point avec l'accompagnateur sur les besoins de l'AGR en termes de formation, coaching ou appui technique. La journée de diagnostic est déjà une étape importante dans le programme car elle permettait aux coordinateurs de prendre le temps de réfléchir aux améliorations possibles et aux outils disponibles pour les mettre en œuvre.

Les opérations d'appui elles-mêmes (séances de formation, de coaching ou d'appui technique) ont débuté au début de l'année 2011 et se sont achevées à la fin de l'année 2011. Il est important de bien avoir en tête la position des enquêtes par rapport au calendrier de mise en œuvre du programme. Le schéma ci-dessous rappelle donc l'ensemble du déroulement du programme et de l'évaluation :

Calendrier du programme et de l'évaluation



Il apparaît clairement que les trois enquêtes de suivi sont concomitantes à la mise en œuvre du programme et permettent donc de saisir les effets immédiats du diagnostic (pour la première)

et des appuis (pour les deux suivantes). Seule l'enquête finale permet de mesurer les effets de plus long terme, environ 12 mois après la fin du programme (30 mois après son commencement).

III. INTENSITE ET VALEUR AJOUTEE DU PROGRAMME « SOUTIEN A L'AGR »

Les tableaux 1 et 2 montrent l'intensité du programme « Soutien à l'AGR » ainsi que sa valeur ajoutée par rapport aux dispositifs de formation existants au Maroc et auxquels les coordinateurs et les bénéficiaires des AGR ont de toute façon accès en son absence. Le tableau 1 présente les résultats pour les coordinateurs, tandis que le tableau 2 présente les résultats pour les bénéficiaires. Dans les deux cas, nous avons combiné les informations collectées lors de l'enquête finale et lors des trois enquêtes de suivi pour obtenir une vision globale des formations reçues, de leur intensité et de leur contenu depuis le début de l'expérimentation. Ainsi, les résultats présentés dans les tableaux 1 et 2 valent pour toute la durée du pilote.

A l'issue des trois années qui séparent l'assignation des AGR dans les groupes traitement et contrôle de l'enquête finale, 54% des coordinateurs des AGR du groupe de contrôle déclarent avoir suivi une formation, pour un nombre moyen de formation de 1,1 (soit environ 2 formations en moyenne pour la moitié qui en a eues, 0 pour l'autre moitié) et un nombre total d'heures de formation de 35h en moyenne (colonnes 1-4). Dans le groupe de traitement, l'intensité des formations est beaucoup plus grande : presque la totalité (95%) des coordinateurs ont reçu une formation, pour un nombre moyen de formation de 2 (soit également 2 formations en moyenne pour ceux qui en ont eues puisque presque tout le monde en a eu) et un nombre total d'heures de formation de 76h en moyenne. Le programme « Soutien à l'AGR » a donc permis de doubler la couverture « habituelle » des coordinateurs en termes de formations (le nombre de coordinateurs qui ont été formés, le nombre de formation reçues et le nombre d'heures de formation reçues). A noter également que presque tous les coordinateurs (89%) se souviennent explicitement de l'appui « Soutien à l'AGR » parmi les formations qu'ils ont reçues depuis 2010 (colonne 2).

Les colonnes 5 à 10 du tableau 1 montrent la répartition des formations reçues par type de formation. Dans le groupe de contrôle, il apparaît que les types de formation les plus rarement offertes sont le coaching (seuls 9% des coordinateurs en ont reçu), les activités de réseautage (12%) et les formations en ressources humaines (15%). La plus courante des formations offertes en l'absence du programme « Soutien à l'AGR » concerne la comptabilité, l'informatique et la gestion (38% des coordinateurs en ont reçu). Le programme de soutien aux AGR a très fortement augmenté la proportion de coordinateurs ayant reçu chaque type de formation, particulièrement pour les formations les moins courantes (ressources humaines, coaching, réseautage) pour lesquelles le pourcentage de coordinateurs formés augmente de plus de 50 points. La valeur ajoutée du programme est également remarquable pour ce qui

concerne les formations sur les techniques de vente (marketing, publicité et études de marché) : 73% des coordinateurs des AGR appuyées ont été formés aux techniques de vente pour seulement 20% des coordinateurs en l'absence du programme.

Pour ce qui est des bénéficiaires, l'effet du programme est du même ordre de grandeur : la proportion de bénéficiaires ayant reçu une formation a plus que doublé, de même que le nombre moyen de formations reçues et le nombre d'heures de formation reçues. Le point de départ est cependant sensiblement plus bas puisque seul 1 bénéficiaire sur 4 a reçu une formation en l'absence du programme, pour un total d'heures de 14h en moyenne. Sans le programme « Soutien à l'AGR », le type de formations reçues par les bénéficiaires est globalement restreint aux formations en comptabilité, informatique et gestion d'une part, et aux appuis techniques d'autre part. La proportion de bénéficiaires recevant un coaching ou une formation en ressources humaines, en techniques de vente ou en activités de réseautage est quasiment nulle. Grâce au programme de soutien aux AGR, cette proportion est passée environ 20% pour le coaching et les activités de réseautage, environ 30% pour les techniques de vente, les ressources humaines et les appuis techniques, et à près de 40% pour les formations en comptabilité, informatique et gestion.

La valeur ajoutée du programme « Soutien à l'AGR » en termes de volume de formations est donc substantielle aussi bien pour les coordinateurs que pour les bénéficiaires puisque le volume global a à peu près doublé grâce à lui (en partant d'un niveau bien inférieur pour les bénéficiaires). L'originalité du contenu du programme « Soutien à l'AGR » tient davantage aux activités de coaching, en ressources humaines et en réseautage qui sont les moins couramment utilisées en son absence.

Tableau 1 : Formations reçues par le coordinateur des AGR

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
					Sur la totalité du pilote					
		A déclaré avoir	A déclaré avoir		A reçu une		A reçu une		A reçu une	
		reçu une	reçu l'appui	Nombre total	formation en	A reçu un	formation en	A reçu un	formation en	A reçu une
		formation	Soutien à	de formations	comptabilité,	appui technique	ressources	coaching	marketing,	formation en
VARIABLES			l'AGR	reçues	informatique		humaines		publicité ou	activités de
				reçues	ou gestion				étude de	réseautage
									marche	
Effet de l'assignation au groupe de traitement	0.41*** (0.038)	0.71*** (0.032)	0.94*** (0.199)	40.92*** (6.168)	0.47*** (0.040)	0.35*** (0.041)	0.65*** (0.034)	0.51*** (0.034)	0.53*** (0.038)	0.54*** (0.035)
Moyenne dans le groupe de contrôle	0.539	0.183	1.129	34.55	0.384	0.272	0.153	0.0925	0.202	0.124
Nombre d'AGR/bénéficiaires observés	537	548	530	517	538	538	538	538	538	538
Variance expliquée (R2 ajusté)	0.175	0.464	0.0388	0.0770	0.208	0.118	0.407	0.300	0.266	0.305
Ecart-type dans le groupe de contrôle	0.499	0.387	2.496	67.19	0.487	0.445	0.361	0.290	0.402	0.330
Médiane dans le groupe de contrôle	1	0	1	6	0	0	0	0	0	0

Les coefficients reportés dans ce tableau sont issus d'une régression des moindres carrés ordinaires. Les erreurs-type sont entre parenthèses.

* signifie que le coefficient est significativement différent de zéro au seuil de confiance de 90% ** au seuil de 95% et *** au seuil de 99%

Les variables de ce tableau concernent toute la durée du pilote (elles ont été construites grâce aux enquêtes de suivi et à l'enquête finale)

Tableau 2 : Formations reçues par les bénéficiaires des AGR

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
					Sur la totalité du pilote					
	A déclaré avoir reçu une formation	A déclaré avoir reçu l'appui Soutien à l'AGR	Nombre total de formations reçues	Total des heures de formation reçues	A reçu une formation en comptabilité, informatique ou gestion	A reçu un appui technique	A reçu une formation en ressources humaines	A reçu un coaching	A reçu une formation en marketing, publicité ou étude de marche	A reçu une formation en activités de réseautage
Effet de l'assignation au groupe de traitement	0.32*** (0.028)	0.40*** (0.024)	0.46*** (0.064)	11.51*** (3.869)	0.27*** (0.027)	0.16*** (0.027)	0.25*** (0.023)	0.20*** (0.021)	0.21*** (0.021)	0.17*** (0.019)
Moyenne dans le groupe de contrôle	0.250	0.0683	0.391	14.77	0.122	0.144	0.0436	0.0284	0.0578	0.0324
Nombre de bénéficiaires observés	1555	1672	1524	1502	1528	1528	1528	1528	1528	1528
Variance expliquée (R2 ajusté)	0.159	0.261	0.110	0.0964	0.148	0.0912	0.153	0.123	0.166	0.131
Ecart-type dans le groupe de contrôle	0.433	0.252	0.883	64.42	0.327	0.351	0.204	0.166	0.233	0.177
Médiane dans le groupe de contrôle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Les coefficients reportés dans ce tableau sont issus d'une régression des moindres carrés ordinaires. Les erreurs-type sont entre parenthèses.

* signifie que le coefficient est significativement différent de zéro au seuil de confiance de 90% ** au seuil de 95% et *** au seuil de 99%

Les termes d'erreur ont été clusterisés au niveau de l'AGR pour tenir compte de la corrélation entre les bénéficiaires d'une même AGR.

La régression inclut une indicatrice de chaque strate comme variables de contrôle

Les variables utilisées pour construire les strates sont: zone géographique, genre du coordinateur, secteur d'activité, investissement initial et nombre de bénéficiaires

Partie C

Impact du programme « Soutien à l'AGR »

—

Cette partie a pour but de présenter les effets du programme « soutien à l'AGR » 18 mois après le démarrage des actions d'appui et de les mettre en relation avec les effets qui avaient été observés lors des enquêtes de suivi précédentes (notamment la troisième qui avait eu lieu 6 mois après le début des appuis). Dans cette section, nous ferons référence aux résultats de la troisième enquête de suivi comme aux « effets de court-terme » et à ceux de l'enquête finale comme aux « effets de long-terme ». L'étude simultanée des effets de court-terme et de long-terme permet de comprendre comment les effets des opérations d'appui aux AGR se sont succédés dans le temps et se sont induits les uns les autres.

V. IMPACT DU PROGRAMME SUR FACTEURS DE PERFORMANCE DES AGR

1. Gouvernance de l'AGR

Le tableau 3 présente les effets du programme de soutien aux AGR sur la structure des AGR. Le programme a induit un important glissement du statut d'association vers le statut de coopérative. Ce changement avait été légèrement amorcé lors de la troisième enquête de suivi mais il est désormais plus affirmé et très significatif : le programme de soutien aux AGR a permis le passage du statut d'association au statut de coopérative pour 6% des AGR (produisant 49% d'associations et 49% de coopératives dans le groupe traitement contre 55% et 43% dans le groupe de contrôle, le reste étant des GIE ou des sociétés privées). De plus, parmi les associations, 14% sont en train d'acquérir le statut de coopérative dans le groupe des AGR appuyées contre 9% dans le groupe de contrôle. On voit donc que le mouvement

vers le statut de coopérative est commun aux deux groupes mais il est déjà plus avancé et continue de progresser plus rapidement grâce au programme de soutien aux AGR³.

Tableau 3 : Structure de l'AGR

VARIABLES	(1) Association	(2) Coopérative	(3) GIE ou société privée	(4) Statut de coopérative en cours d'acquisition	(5) L'AGR fait une production commune	(6) Le répondant fait des ventes personnelles de la production en lien avec l'AGR
Effet de l'assignation au groupe de traitement	-0.06** (0.027)	0.06** (0.027)	0.01 (0.011)	0.05* (0.027)	0.01 (0.042)	0.07** (0.034)
Moyenne dans le groupe de contrôle	0.555	0.431	0.0141	0.0901	0.550	0.415
Nombre d'AGR/bénéficiaires observés	547	547	547	547	550	1674
Variance expliquée (R2 ajusté)	0.642	0.626	-0.00231	0.0670	0.138	0.145
Ecart-type dans le groupe de contrôle	0.498	0.496	0.118	0.287	0.498	0.493
Médiane dans le groupe de contrôle	1	0	0	0	1	0

Les coefficients reportés dans ce tableau sont issus d'une régression des moindres carrés ordinaires. Les erreurs-type sont entre parenthèses.

* signifie que le coefficient est significativement différent de zéro au seuil de confiance de 90% ** au seuil de 95% et *** au seuil de 99%

L'estimation de l'impact du programme tient compte du statut de l'AGR au baseline

Quand les répondants sont les bénéficiaires, les termes d'erreur ont été clusterisés au niveau de l'AGR pour tenir compte de la corrélation entre les bénéficiaires d'une même AGR.

Quand les répondants sont les bénéficiaires la régression inclut une indicatrice de chaque strate comme variables de contrôle

Les variables utilisées pour construire les strates sont: zone géographique, genre du coordinateur, secteur d'activité, investissement initial et nombre de bénéficiaires

Un autre effet du programme de soutien aux AGR est d'avoir augmenté la proportion d'AGR dont les bénéficiaires font des ventes personnelles de la production en lien avec l'AGR (sans toutefois diminuer l'occurrence d'une production commune qui est de 55% dans les deux groupes et n'a pas évolué depuis l'enquête précédente). 42% des bénéficiaires interrogés dans le groupe de contrôle font des ventes personnelles, proportion qui s'élève à 49% dans le groupe de traitement.

Le tableau 4 présente l'effet du programme de soutien aux AGR sur les réunions au sein de l'AGR. On observe une augmentation de la proportion d'AGR dans lesquelles existent des réunions de 89% dans le groupe de contrôle à 96% dans le groupe de traitement. La proportion d'AGR dans lesquelles les réunions sont mensuelles reste égale dans les deux groupes (environ 1 AGR sur 3) et les réunions ne diffèrent pas non plus dans leur contenu hormis une augmentation de la proportion d'AGR dans lesquelles des décisions concernant le fonctionnement de l'AGR sont prises pendant les réunions (cette proportion passe de 85% dans le groupe de contrôle à 93% dans le groupe de traitement). Comme le montre les colonnes 4, 6 et 7, la désignation des membres du bureau et des bénéficiaires ainsi que le partage des revenus sont des sujets beaucoup plus rares (seules 1 AGR sur 5 discutent de ces sujets pendant les réunions).

³ Il est à noter que ce changement était explicitement encouragé par les formateurs du programme « Soutien à l'AGR ».

Si les AGR sont plus nombreuses à organiser des réunions du fait du programme d'appui, ces réunions ne concernent pas les bénéficiaires. Le tableau 5 montre en effet que la proportion d'AGR organisant des réunions avec les bénéficiaires est la même dans les deux groupes (80%), et seulement 14% des AGR organisent de telles réunions au moins une fois par mois. Le programme d'appui aux AGR a donc incité à la mise en place de réunions entre membres du bureau mais n'a pas incité à faire participer davantage les bénéficiaires. Il est par ailleurs rassurant de noter que les informations recueillies auprès des bénéficiaires (colonne 3 et 4 du tableau 5) coïncident très bien avec celles recueillies auprès des coordinateurs (colonnes 1 et 2), et que la participation des bénéficiaires semble très assidue (quand des réunions existent, 78% des bénéficiaires déclarent assister à *toutes* les réunions -colonne 5).

Tableau 4 : Réunions au sein de l'AGR

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
	Tout type de réunion						Des décisions sur la désignation des bénéficiaires
	Existence de réunions	Les réunions se produisent au moins une fois par mois	Des décisions sur le fonctionnement de l'AGR sont prises pendant les réunions	Des décisions sur le partage des revenus sont prises pendant les réunions	Des décisions sur l'investissement de l'AGR sont prises pendant les réunions	Des décisions sur la désignation du bureau sont prises pendant les réunions	Des décisions sur la désignation des bénéficiaires sont prises pendant les réunions
Effet de l'assignation au groupe de traitement	0.07** (0.026)	0.04 (0.043)	0.08*** (0.029)	-0.00 (0.037)	0.04 (0.044)	0.04 (0.038)	-0.04 (0.035)
Moyenne dans le groupe de contrôle	0.888	0.331	0.848	0.225	0.593	0.225	0.199
Nombre d'AGR/bénéficiaires observés	547	547	547	547	547	547	547
Variance expliquée (R2 ajusté)	0.0100	-0.000202	0.0130	-0.00180	-0.000245	-0.000109	0.000235
Ecart-type dans le groupe de contrôle	0.316	0.471	0.359	0.418	0.492	0.418	0.400
Médiane dans le groupe de contrôle	1	0	1	0	1	0	0

Les coefficients reportés dans ce tableau sont issus d'une régression des moindres carrés ordinaires. Les erreurs-type sont entre parenthèses.

* signifie que le coefficient est significativement différent de zéro au seuil de confiance de 90% ** au seuil de 95% et *** au seuil de 99%

Tableau 5 : Réunions incluant les bénéficiaires de l'AGR

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
	Selon le coordinateur	Les réunions incluant les bénéficiaires se produisent au moins une fois par mois	Le répondant participe à des réunions incluant les bénéficiaires	Selon les bénéficiaires Les réunions incluant les bénéficiaires se produisent au moins une fois par mois	Si le répondant participe à des réunions, il participe à toutes les réunions
Existence de réunions incluant les bénéficiaires					
Effet de l'assignation au groupe de traitement	0.02 (0.035)	-0.01 (0.031)	0.04 (0.030)	0.02 (0.026)	-0.02 (0.028)
Moyenne dans le groupe de contrôle	0.802	0.141	0.734	0.143	0.777
Nombre d'AGR/bénéficiaires observés	537	537	1639	1636	1285
Variance expliquée (R2 ajusté)	-0.00104	-0.00150	0.135	0.0785	0.0520
Ecart-type dans le groupe de contrôle	0.399	0.348	0.442	0.350	0.416
Médiane dans le groupe de contrôle	1	0	1	0	1

Les coefficients reportés dans ce tableau sont issus d'une régression des moindres carrés ordinaires. Les erreurs-type sont entre parenthèses.

* signifie que le coefficient est significativement différent de zéro au seuil de confiance de 90% ** au seuil de 95% et *** au seuil de 99%

Quand les répondants sont les bénéficiaires, les termes d'erreur ont été clusterisés au niveau de l'AGR pour tenir compte de la corrélation entre les bénéficiaires d'une même AGR.

Pour conclure, l'appui aux AGR a eu plusieurs effets sur la gouvernance des AGR : des changements en faveur du statut de coopérative plus nombreux, des bénéficiaires effectuant des ventes personnelles en plus des ventes communes plus nombreux, et des AGR organisant des réunions entre membres du bureau plus nombreuses. Lors de la troisième enquête de suivi, des effets positifs avaient déjà été observés sur les réunions au sein de l'AGR. Les effets positifs sur la gouvernance interne étaient donc déjà amorcés dans le court-terme et ont été confirmés par l'enquête finale.

2. Nombre de bénéficiaires dans les AGR

Le tableau 6 présente l'effet du programme sur le nombre de bénéficiaires dans l'AGR. En ayant omis les 5% observations les plus élevées, nous trouvons que le nombre moyen de bénéficiaires dans les AGR est de 29 bénéficiaires, avec une médiane à 20 bénéficiaires. Les entrées et sorties de l'AGR sont assez réduites (1.5 bénéficiaires entrés pour 0.8 sortis en 2012). Nous voyons dans les colonnes 4 et 5 que tous les bénéficiaires ne participent pas à la production et à la vente commune, notamment pour la vente à laquelle seuls 3 bénéficiaires en moyenne participent. Le programme de soutien aux AGR n'a rien modifié concernant les bénéficiaires des AGR.

Tableau 6 : Nombre de bénéficiaires

VARIABLES	(1) Nombre de bénéficiaires	(2) Nombre de bénéficiaires arrivés en 2012	(3) Nombre de bénéficiaires sortis en 2012	(4) Nombre de bénéficiaires participant à une production	(5) Nombre de bénéficiaires participant à une vente commune
Effet de l'assignation au groupe de traitement	0.80 (2.413)	-0.24 (0.334)	0.18 (0.183)	0.46 (1.214)	-0.14 (0.511)
Moyenne dans le groupe de contrôle	28.52	1.504	0.833	8.570	3.218
Nombre d'AGR/bénéficiaires observés	522	523	522	522	524
Variance expliquée (R2 ajusté)	0.0397	0.0120	-0.000684	-0.00204	-0.00183
Ecart-type dans le groupe de contrôle	27.37	3.817	1.941	13.30	5.866
Médiane dans le groupe de contrôle	20	0	0	1	0

Les coefficients reportés dans ce tableau sont issus d'une régression des moindres carrés ordinaires. Les erreurs-type sont entre parenthèses.

* signifie que le coefficient est significativement différent de zéro au seuil de confiance de 90% ** au seuil de 95% et *** au seuil de 99%

L'estimation de l'impact du programme tient compte du nombre de bénéficiaires au baseline

3. Gestion de l'AGR et Partenaires

Le programme d'appui aux AGR n'a pas modifié l'utilisation de la comptabilité ni par les coordinateurs, ni par les bénéficiaires qui effectuent des ventes (tableau 7). Ceci confirme le résultat des enquêtes précédentes, où le nombre de coordinateurs qui utilisaient une comptabilité était similaire dans les deux groupes d'AGR. Les connaissances en comptabilité

des coordinateurs et des bénéficiaires sont également identiques dans les deux groupes, ce qui suggère que les formations reçues grâce au programme d'appui n'ont pas amélioré non plus la qualité d'utilisation de la comptabilité. Il est d'ailleurs à noter que le niveau d'utilisation et de connaissances de la comptabilité par les bénéficiaires est très faible comparé à celui des coordinateurs (seuls 10% utilisent une comptabilité écrite et presque aucun bénéficiaire ne peut citer ne serait-ce qu'une seule catégorie à écrire dans la comptabilité, alors que 68% des coordinateurs utilisent une comptabilité écrite et ils peuvent citer en moyenne 2.5 catégories à écrire sur 8).

Ceci est décevant puisque 85% des coordinateurs et 29% des bénéficiaires du groupe traitement ont été formés en comptabilité, informatique et gestion. Quand on détaille ce groupe de formations, il apparaît cependant qu'il concernait surtout la gestion plus que la comptabilité et l'informatique. Par ailleurs, lors de toutes les enquêtes de suivi précédentes, un plus grand nombre de coordinateurs ont déclaré avoir apporté des améliorations à la comptabilité, ce qui ne se traduit pas dans le niveau d'utilisation ou de connaissances de la comptabilité.

Tableau 7 : Utilisation d'une comptabilité dans l'AGR

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Le coordinateur...		Les bénéficiaires qui effectuent des ventes...		
		Utilise une comptabilité sur ordinateur ou faite par un comptable extérieur	Nombre de catégories à écrire dans la comptabilité citées	Utilise une comptabilité écrite	Utilise une comptabilité sur ordinateur ou faite par un comptable extérieur	Nombre de catégories à écrire dans la comptabilité citées
Effet de l'assignation au groupe de traitement	0.05 (0.040)	0.04 (0.038)	0.20 (0.194)	0.03 (0.025)	-0.00 (0.005)	0.01 (0.073)
Moyenne dans le groupe de contrôle	0.679	0.235	2.534	0.104	0.00887	0.327
Nombre d'AGR/bénéficiaires observés	550	549	548	729	729	728
Variance expliquée (R2 ajusté)	0.0502	0.0270	0.0468	0.0709	0.0609	0.0956
Ecart-type dans le groupe de contrôle	0.468	0.424	2.235	0.306	0.0939	1.033
Médiane dans le groupe de contrôle	1	0	3	0	0	0

Les coefficients reportés dans ce tableau sont issus d'une régression des moindres carrés ordinaires. Les erreurs-type sont entre parenthèses.

* signifie que le coefficient est significativement différent de zéro au seuil de confiance de 90% ** au seuil de 95% et *** au seuil de 99%

Quand les répondants sont les coordinateurs, l'estimation de l'impact du programme tient compte du niveau d'utilisation d'une comptabilité au baseline

Quand les répondants sont les bénéficiaires, les termes d'erreur ont été clusterisés au niveau de l'AGR pour tenir compte de la corrélation entre les bénéficiaires d'une même AGR.

Quand les répondants sont les bénéficiaires la régression inclut une indicatrice de chaque strate comme variables de contrôle

Les variables utilisées pour construire les strates sont: zone géographique, genre du coordinateur, secteur d'activité, investissement initial et nombre de bénéficiaires

L'échantillon de bénéficiaires n'inclue que ceux qui effectuent des ventes propres

Comme on le voit dans le tableau 8, il n'y a pas eu plus de changements de la logistique (gestion, production et distribution) dans les AGR ayant reçu le programme d'appui que dans celles qui ne l'ont pas reçu *au cours de l'année 2012*. Lors des trois enquêtes de suivi, les coordinateurs des AGR appuyées étaient plus nombreux à déclarer avoir effectué des changements de gestion. Les changements de gestion induits par le programme Soutien aux AGR ont donc tous eu lieu dans un délai très court (dès la passation des diagnostics et jusque six mois après le début des opérations d'appui). Il est aussi intéressant de noter que le niveau global de changements logistiques en 2012 a été très faible par rapport aux enquêtes

précédentes, indépendamment du programme de soutien aux AGR (voir les taux de changements très bas dans le groupe de contrôle). Ceci suggère que les AGR sont arrivées en 2012 à un stade de maturité où les processus de gestion, de production et de distribution sont stabilisés. Il reste que les AGR appuyées avaient davantage réformé leur mode de gestion que les AGR contrôles en 2011 et cet écart n'a pas été comblé par la suite, résultant en un impact positif du programme Soutien aux AGR sur les changements de logistique interne.

La quantité totale de stocks détenus par toutes les unités de vente de l'AGR (l'AGR si elle fait des ventes communes ainsi que les bénéficiaires qui font des ventes propres) est identique dans les deux groupes (colonnes 4 et 5), de même que le nombre de partenaires commerciaux (colonne 6). Le nombre de partenaires *non* commerciaux a quant à lui beaucoup augmenté en 2012 (dans le groupe de contrôle il est passé d'une moyenne de 8 partenaires début 2012 à une moyenne de 37 partenaires début 2013), et le programme d'appui aux AGR a encore accentué cette tendance naturelle en augmentant le nombre de partenaires non commerciaux d'environ 10 partenaires (colonne 7) (ce résultat n'est pas significatif à un niveau conventionnel mais il en est très proche avec une statistique de student de 1,61). Ce résultat avait déjà été observé dans le court-terme puisque le programme de soutien aux AGR avait significativement augmenté le nombre de partenaires non-commerciaux de 2 partenaires.

Tableau 8 : Logistique et Partenaires

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
	En 2012			Au moment de l'enquête			
	A changé la gestion	A changé la production	A changé la distribution	A un stock	Valeur totale des stocks	Nombre total de partenaires commerciaux	Nombre total de partenaires non commerciaux
Effet de l'assignation au groupe de traitement	0.03 (0.020)	0.02 (0.029)	0.00 (0.025)	0.02 (0.037)	1,098.27 (5,693.585)	0.18 (0.666)	10.37 (6.414)
Moyenne dans le groupe de contrôle	0.0563	0.139	0.0990	0.357	24184	2.931	36.55
Nombre d'AGR observées	550	550	550	550	523	523	523
Variance expliquée (R2 ajusté)	0.00250	-0.00101	-0.00180	-0.00137	-0.00185	-0.00179	0.00308
Ecart-type dans le groupe de contrôle	0.206	0.316	0.276	0.415	62923	7.304	68.48
Médiane dans le groupe de contrôle	0	0	0	0	0	0	8.667

Les coefficients reportés dans ce tableau sont issus d'une régression des moindres carrés ordinaires. Les erreurs-type sont entre parenthèses.

* signifie que le coefficient est significativement différent de zéro au seuil de confiance de 90% ** au seuil de 95% et *** au seuil de 99%

Chaque variable d'intérêt tient compte de l'ensemble des unités de vente de l'AGR : l'AGR si elle fait des ventes et les bénéficiaires qui font des ventes

Pour les questions dont la réponse est oui/non, la variable est la moyenne des réponses des unités de vente de l'AGR

Pour les questions dont la réponse est un montant, la variable est la somme des réponses des unités de vente de l'AGR

Pour conclure, l'appui aux AGR n'a pas modifié l'utilisation de la comptabilité par les coordinateurs et les bénéficiaires, mais il a permis des changements de gestion de court-terme et il a augmenté à la fois dans le court- et le long-terme le nombre de partenaires non commerciaux. L'augmentation du nombre de partenaires non-commerciaux est un effet intéressant car il a été observé dans d'autres études que les échanges informels entre entrepreneurs permettant de partager des conseils et des expériences est un facteur de réussite des petites entreprises.

4. Coûts de production et investissements

a. Coûts de production

Le tableau 9 présente le détail des dépenses de production supportés par la totalité des unités de vente des AGR (commune et/ou individuelles) par type de dépense (location de matériel, entretien du matériel, marketing, achats d'intrants, charges d'énergie, local commercial et sous-traitance)⁴. Le tableau 10 complète en présentant les dépenses en main d'œuvre (permanente et occasionnelle). La colonne 3 du tableau 10 présente la somme de tous ces coûts de production détaillés, tandis que la colonne 4 présente le total déclaré des coûts de production (dans le questionnaire, le total des coûts de production a été demandé avant le détail par type de coût, si bien que le total déclaré n'est pas la simple somme des coûts de production détaillés⁵).

Le programme de soutien aux AGR a augmenté les dépenses de production des AGR. Nous voyons une augmentation significative des dépenses de location de matériel, du montant des achats d'intrants et du total des dépenses déclaré. Dans les trois cas, il s'agit d'une augmentation substantielle égale ou supérieure à 40%. Pour les autres types de dépenses, le programme de soutien aux AGR n'a pas créé de différences importantes et statistiquement significatives. Il est à noter également que le programme de soutien aux AGR n'a pas eu d'impact sur les investissements en capital fixe (colonne 5 du tableau 10). Le programme de soutien a donc incité les AGR à utiliser de nouveaux outils de production mais par le moyen de la location seulement et non par l'achat. Il est possible que les montants nécessaires à l'achat de nouveaux outils de production soient élevés et que les AGR aient besoin d'un temps plus long pour les acquérir.

⁴ Pour tous les types de coût, nous avons demandé le montant des dépenses le mois précédent l'enquête ainsi que le montant des dépenses depuis janvier 2012 afin de tenir compte des effets de cycle. Dans la très grande majorité des cas, les deux approches donnent les mêmes moyennes et la même dispersion. Si les deux approches donnent des moyennes et/ou des dispersions différentes, seule la méthode produisant la plus faible dispersion a été retenue.

⁵ Nous avons utilisé conjointement ces deux approches afin de tester si les résultats obtenus varient substantiellement en fonction de la façon dont les coûts de production sont demandés aux personnes interrogées. En regardant les moyennes dans le groupe de contrôle, nous observons que le total de dépenses déclaré est très inférieur à la somme des dépenses détaillées. Ceci peut être dû à un effet de mémoire selon lequel les répondants tendent à sous-estimer le tout par rapport à la somme des parties. Il faut aussi signaler que les deux moyennes ne sont pas strictement comparables car la somme des dépenses détaillées a pu être renseignée pour un moindre nombre de répondants que le total des dépenses déclaré, ce qui signifie que pour une AGR donnée, le nombre d'unités de vente ayant servies à calculer chacune de ces deux variables est différent (moins d'unités de vente prises en compte pour calculer la somme des dépenses détaillées).

Tableau 9 : Montants des dépenses de production de l'AGR, par type de coût

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
	En 2012						
VARIABLES	Total des coûts de location de matériel	Total des coûts d'entretien	Total des coûts de marketing	Total des achats d'intrants	Total des charges énergétiques	Total des dépenses pour le local	Total des dépenses de sous-traitance
Effet de l'assignation au groupe de traitement	339.12** (164.031)	426.00 (390.120)	-5.22 (46.485)	11,340.30* (6,460.648)	2,322.61 (3,721.404)	575.53 (419.250)	-186.87 (125.007)
Moyenne dans le groupe de contrôle	549.6	1318	179.5	26537	19043	1442	499.1
Nombre d'AGR observées	524	524	525	523	523	523	523
Variance expliquée (R2 ajusté)	0.00622	0.000368	-0.00189	0.00397	-0.00117	0.00169	0.00236
Ecart-type dans le groupe de contrôle	1637	3952	517.6	68987	39680	4197	1516
Médiane dans le groupe de contrôle	0	0	0	1725	3120	0	0

Les coefficients reportés dans ce tableau sont issus d'une régression des moindres carrés ordinaires. Les erreurs-type sont entre parenthèses.

* signifie que le coefficient est significativement différent de zéro au seuil de confiance de 90% ** au seuil de 95% et *** au seuil de 99%

Chaque variable d'intérêt tient compte de l'ensemble des unités de vente de l'AGR : l'AGR si elle fait des ventes et les bénéficiaires qui font des ventes

Pour les questions dont la réponse est oui/non, la variable est la moyenne des réponses des unités de vente de l'AGR

Pour les questions dont la réponse est un montant, la variable est la somme des réponses des unités de vente de l'AGR

Tableau 10 : Main d'œuvre, dépenses totales et investissements

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
	En 2012				
VARIABLES	Total des salaires des employés réguliers	Total des salaires des employés occasionnels	Somme des coûts de production détaillés	Total des coûts de production déclaré	Valeur totale des investissements en capital fixe
Effet de l'assignation au groupe de traitement	-839.90 (1,828.899)	224.24 (694.055)	7,156.72 (13,350.043)	9,134.63** (4,124.980)	-2,032.51 (1,979.850)
Moyenne dans le groupe de contrôle	8292	2537	66797	20185	7756
Nombre d'AGR observées	523	523	523	523	523
Variance expliquée (R2 ajusté)	-0.00151	-0.00172	-0.00137	0.00742	0.000103
Ecart-type dans le groupe de contrôle	20283	7212	142315	41212	23397
Médiane dans le groupe de contrôle	0	0	11085	2400	0

Les coefficients reportés dans ce tableau sont issus d'une régression des moindres carrés ordinaires. Les erreurs-type sont entre parenthèses.

* signifie que le coefficient est significativement différent de zéro au seuil de confiance de 90% ** au seuil de 95% et *** au seuil de 99%

Chaque variable d'intérêt tient compte de l'ensemble des unités de vente de l'AGR : l'AGR si elle fait des ventes et les bénéficiaires qui font des ventes

Pour les questions dont la réponse est oui/non, la variable est la moyenne des réponses des unités de vente de l'AGR

Pour les questions dont la réponse est un montant, la variable est la somme des réponses des unités de vente de l'AGR

Comme il n'y a pas de raison pour que les prix d'achats qui s'appliquent aux AGR aient été différents entre le groupe traitement et le groupe contrôle (à la hausse dans le groupe traitement), l'augmentation des dépenses de production suggère une forte augmentation des volumes produits grâce au programme d'appui aux AGR.

5. Financement des AGR

a. Facilités de paiement

Le tableau 11 présente la proportion d'unités de vente dans les AGR qui accorde ou bénéficie de délais de paiement, ainsi que l'encours de créances et de dettes commerciales au moment de l'enquête. Le programme de soutien aux AGR n'a pas eu d'effet sur les facilités de paiement.

La proportion qui accorde des délais de paiements aux clients est de 31% dans les deux groupes, et la proportion qui bénéficie de délais de paiement des fournisseurs est de 28% dans les deux groupes. Ces proportions sont légèrement supérieures à ce qu'elles étaient lors de la troisième enquête de suivi mais elles restent globalement du même ordre. Au moment de l'enquête finale, l'encours de créances commerciales était de près de 6,200dh tandis que l'encours de dettes commerciales était de 3,600dh, ce qui représentent des montants en nette diminution par rapport à l'année précédente (lors de la troisième enquête de suivi, on trouvait respectivement 13,500dh de créances et 8,400dh de dettes commerciales). Par contre, environ la moitié des créances et des dettes commerciales sont détenues de manière informelle ce qui est une proportion supérieure à l'année précédente, suggérant que la diminution des délais de paiement en 2012 n'a porté que sur les créances et les dettes formelles.

Tableau 11 : Facilités de paiements avec les fournisseurs et les clients de l'AGR

VARIABLES	(1) Accorde des délais de paiement aux clients	(2) Encours total de créances commerciales	(3) Encours total de créances commerciales informelles	(4) Les fournisseurs accordent des délais de paiement	(5) Encours total de dettes commerciales	(6) Encours total de dettes commerciales informelles
Effet de l'assignation au groupe de traitement	0.06 (0.035)	924.40 (1,449.426)	807.30 (852.963)	0.01 (0.033)	83.88 (983.875)	-683.53 (543.520)
Moyenne dans le groupe de contrôle	0.315	6211	2691	0.277	3616	2006
Nombre d'AGR observées	550	523	523	550	523	523
Variance expliquée (R2 ajusté)	0.0819	0.167	0.00707	0.0581	-0.00404	0.00427
Ecart-type dans le groupe de contrôle	0.403	18188	9251	0.381	10497	6614
Médiane dans le groupe de contrôle	0	0	0	0	0	0

Les coefficients reportés dans ce tableau sont issus d'une régression des moindres carrés ordinaires. Les erreurs-type sont entre parenthèses.

* signifie que le coefficient est significativement différent de zéro au seuil de confiance de 90% ** au seuil de 95% et *** au seuil de 99%

L'estimation de l'impact du programme tient compte du niveau de la variable d'intérêt au baseline (sans les bénéficiaires qui font des ventes)

Chaque variable d'intérêt tient compte de l'ensemble des unités de vente de l'AGR : l'AGR si elle fait des ventes et les bénéficiaires qui font des ventes

Pour les questions dont la réponse est oui/non, la variable est la moyenne des réponses des unités de vente de l'AGR

Pour les questions dont la réponse est un montant, la variable est la somme des réponses des unités de vente de l'AGR

b. Endettement

Le tableau 12 présente le niveau d'endettement de l'AGR. Ici, nous considérons l'AGR en tant qu'entité juridique, c'est-à-dire que nous excluons les dettes contractées par les

bénéficiaires. L'endettement des bénéficiaires et du coordinateur en tant que personnes sera étudié ultérieurement dans l'analyse de la situation économique des ménages, puisqu'en réalité il n'est pas possible de distinguer l'endettement personnel lié à l'activité de l'AGR et l'endettement personnel lié à d'autres activités ou à la consommation (les ressources au sein des ménages sont en effet fongibles donc les ressources empruntées pour une activité donnée peuvent en réalité se substituer à des ressources propres rendues ainsi disponibles pour autre activité, etc.).

Nous voyons que seules 15% des AGR ont un crédit actif, et la plupart d'entre elles n'en ont qu'un seul puisque le nombre moyen de crédits actifs est 0.18 pour l'ensemble des AGR (colonnes 1 et 2)⁶. Lors de la troisième enquête de suivi, 24% des AGR avaient un crédit actif, ce qui suggère un désendettement important pendant l'année 2012 (on retrouve à peu près le même niveau de désendettement quand on observe que 0.07 crédits actifs par AGR sont arrivés à échéance en 2012, colonne 3). Le niveau moyen d'endettement est également très bas à 1,329dh, et le total restant à rembourser est en moyenne de 1,386dh. Ceci indique que les AGR sont globalement peu endettées avec une très grande majorité d'entre elles sans aucun crédit actif à charge.

Tableau 12 : Crédits de l'AGR

VARIABLES	(1) A au moins un crédit actif au moment de l'enquête	(2) Nombre de crédit actifs	(3) Nombre de crédit arrivés à échéance en 2012	(4) La relation avec le prêteur s'est améliorée	(5) Somme empruntée	(6) Total à rembourser pour les crédits
Effet de l'assignation au groupe de traitement	0.01 (0.032)	0.05 (0.047)	-0.01 (0.026)	0.03 (0.024)	126.71 (494.843)	102.12 (505.894)
Moyenne dans le groupe de contrôle	0.152	0.183	0.0702	0.0674	1329	1386
Nombre d'AGR/bénéficiaires observés	547	547	547	547	518	518
Variance expliquée (R2 ajusté)	0.0151	0.0165	-0.00518	-3.28e-06	0.0172	0.0150
Ecart-type dans le groupe de contrôle	0.359	0.466	0.297	0.251	5035	5219
Médiane dans le groupe de contrôle	0	0	0	0	0	0

Les coefficients reportés dans ce tableau sont issus d'une régression des moindres carrés ordinaires. Les erreurs-type sont entre parenthèses.

* signifie que le coefficient est significativement différent de zéro au seuil de confiance de 90% ** au seuil de 95% et *** au seuil de 99%

L'estimation de l'impact du programme dans les colonnes 1 à 4 tient compte du nombre de crédits actifs au baseline

L'estimation de l'impact du programme dans les colonnes 5 à 8 tient compte du montant des crédits actifs formels et informels au baseline

Le programme de soutien aux AGR n'a rien modifié à l'endettement des AGR. Ceci suggère que les AGR appuyées n'ont pas eu à recourir à de nouveaux crédits et ont pu compter sur

⁶ Moins de 5% des AGR possèdent un crédit informel donc quand on restreint l'échantillon aux 95 premiers percentiles plus aucune AGR ne possède de crédits informels. Sur la valeur totale des crédits pour l'échantillon complet, une moitié provient de crédits formels et une autre moitié de crédits informels.

leurs ressources propres pour financer l'augmentation des dépenses de production que nous avons observées précédemment⁷.

6. Optimisme et Esprit Entrepreneurial

Un élément important du dynamisme de toute activité économique est la motivation et l'état d'esprit des personnes qui y travaillent. Les séances de coaching prodiguées par le programme de soutien aux AGR avaient pour but de développer l'esprit entrepreneurial des coordinateurs et des bénéficiaires.

Nous avons donc testé l'optimisme et l'esprit entrepreneurial des coordinateurs ainsi que celui des bénéficiaires qui font des ventes personnelles⁸. Pour l'optimisme, nous avons administré aux répondants une échelle de difficultés ressenties par rapport à leur activité (la production, les finances, la demande et la concurrence). La colonne 1 du tableau 13 présente le niveau moyen de difficultés ressenties (si aucune difficulté n'est ressentie, le score est minimal et vaut 0 ; si tous les items sont ressentis comme des « très grandes » difficultés, le score est maximal et vaut 3). Les résultats indiquent que les coordinateurs et les bénéficiaires qui font des ventes propres ressentent un niveau de difficulté moyen (score de 1.3) qui n'a pas été modifié par le programme de soutien aux AGR.

La colonne 2 présente la façon dont les coordinateurs et les bénéficiaires qui produisent projettent leur activité professionnelle dans 10 ans. Les modalités de réponse se regroupent en une catégorie de réponses qui démontrent un fort esprit entrepreneurial (avoir développé l'activité actuelle ou avoir créé une nouvelle activité) et une catégorie de réponse qui démontrent inversement un faible esprit entrepreneurial (devenir salarié, exercer la même activité sans changement). Globalement, l'esprit entrepreneurial est très développé puisque 87% des répondants déclarent qu'ils auront développé l'activité actuelle ou créé une nouvelle activité. Lors de la troisième enquête de suivi, la question avait été posée aux coordinateurs seulement et on trouvait la même proportion de réponses « entrepreneuriales », ce qui indique cette dimension n'a pas évolué dans le temps. Nous voyons également que le nombre de réponses « entrepreneuriales n'a pas été affecté par le programme de soutien aux AGR.

⁷⁷ L'enquête finale a permis de vérifier que les aides en provenance de l'INDH avaient été équivalentes pour les AGR du groupe traitement et du groupe contrôle en 2012. Les dons de l'INDH avaient été légèrement supérieurs dans le groupe traitement avant 2012, mais l'écart était seulement de 800dh et n'est donc pas suffisant pour financer l'augmentation des dépenses de production observées en 2012 qui s'élève autour de 10,000dh.

⁸ Les bénéficiaires qui ne font pas de ventes personnelles sont des salariés donc l'esprit entrepreneurial n'est pas un indicateur pertinent pour cette population.

Tableau 13 : Optimisme et esprit entrepreneurial

VARIABLES	(1) Echelle de difficultés ressenties par rapport à l'activité (min= 0 et max=3)	(2) Dans 10 ans, se voit ayant développé l'AGR ou créé une nouvelle activité	(3) A reçu le score maximal à l'échelle d'auto- efficacité I	(4) Score à l'échelle d'auto-efficacité I (min=10 et max=40)	(5) Score à l'échelle d'auto-efficacité II (min=6 et max=30)	(6) N'attend pas que le gouvernement donne des opportunités
Effet de l'assignation au groupe de traitement	-0.01 (0.043)	0.02 (0.019)	-0.03** (0.016)	-0.63 (0.395)	-0.08 (0.181)	-0.00 (0.014)
Moyenne dans le groupe de contrôle	1.323	0.870	0.0807	31.14	22.73	0.0557
Nombre de personnes observées	1255	1277	1273	1272	1273	1277
Variance expliquée (R2 ajusté)	0.0642	0.0187	0.0385	0.104	0.0172	0.0170
Ecart-type dans le groupe de contrôle	0.727	0.336	0.273	5.573	3.110	0.229
Médiane dans le groupe de contrôle	1.250	1	0	31	23	0

Les coefficients reportés dans ce tableau sont issus d'une régression des moindres carrés ordinaires. Les erreurs-type sont entre parenthèses.

* signifie que le coefficient est significativement différent de zéro au seuil de confiance de 90% ** au seuil de 95% et *** au seuil de 99%

Les termes d'erreur ont été clusterisés au niveau de l'AGR pour tenir compte de la corrélation entre les personnes membres d'une même AGR

La régression inclut une indicatrice de chaque strate comme variables de contrôle

Les variables utilisées pour construire les strates sont: zone géographique, genre du coordinateur, secteur d'activité, investissement initial et nombre de bénéficiaires

Les coordinateurs et les bénéficiaires qui font des ventes personnelles ont également répondu à deux échelles psychométriques utilisées par les psychologues pour mesurer « l'auto-efficacité », c'est-à-dire le sentiment qu'ont les personnes d'être capables d'accomplir les projets qu'ils ont et d'avoir leur vie en main (par opposition aux personnes qui ont le sentiment qu'elles n'ont pas les ressources pour faire face aux difficultés et que les choses qui leur arrivent de dépendent pas d'eux mais leur sont imposées par l'environnement extérieur). Les colonnes 3, 4 et 5 présentent les résultats. Nous voyons que seuls 8% des répondants ont obtenu le score maximal dans le groupe de contrôle, et que cette proportion a significativement plus basse, à 5%, dans le groupe de traitement. Cependant, les scores moyens aux deux échelles ne sont pas significativement différentes dans les deux groupes. Il semble donc que les membres des AGR du groupe de traitement ont en moyenne le même sentiment d'auto-efficacité que les membres du groupe de contrôle, mais sont moins souvent ultra-optimistes. Les programmes de soutien ont peut-être permis aux personnes qui en ont bénéficié d'être plus réalistes par rapport aux réalités de leur vie professionnelle.

Enfin, l'immense majorité des personnes interrogées (94%) attendent du gouvernement qu'il donne des opportunités (colonne 6). Bien que démontrant un bon esprit entrepreneurial comme on l'a vu plus haut, le soutien des pouvoirs publics pour aider et accompagner les entrepreneurs reste donc très attendu. Cette proportion n'a pas été affectée par le programme de soutien aux AGR.

7. Conclusion sur l'effet du programme sur les facteurs de performance

En conclusion, le programme de soutien aux AGR a induits plusieurs changements sur les facteurs de performance des AGR. A court-terme il a provoqué plus de changements dans la gestion de l'AGR, une augmentation du nombre de partenaires non commerciaux, des

changements vers le statut de coopérative plus fréquents et une augmentation des réunions au sein de l'AGR. Ces effets se sont confirmés dans le long terme et se sont accompagnés d'une augmentation des dépenses de production indiquant un plus grand volume produit. L'état d'esprit des entrepreneurs n'a pas été modifié, si ce n'est une petite baisse des entrepreneurs « ultra-optimistes ».

VI. IMPACT DU PROGRAMME SUR LA PERFORMANCE ECONOMIQUE DES AGR

1. Activité des AGR

Le programme de soutien aux AGR a eu un effet positif sur la survie des AGR (tableau 14). Dans le groupe de contrôle, le taux de survie au début de l'année 2013 est de 92% (en légère diminution de 2 points par rapport au début de l'année 2012), et on observe qu'il est resté plus élevé à 97% dans le groupe de traitement (colonne 1). Les colonnes 2, 3 et 4 montrent que les AGR qui ne sont plus actives sont en arrêt non forcément définitif puisque seules 1% sont administrativement dissoutes dans le groupe de contrôle. L'effet du programme sur l'activité des AGR n'était pas aussi grand et pas significatif lors des enquêtes précédentes car peu d'AGR dans le groupe de contrôle avaient fermé. Avec le temps l'effet du programme d'appui est devenu significatif et on peut maintenant conclure que les formations ont bel et bien permis à un plus grand nombre d'AGR de rester en activité.

Tableau 14 : Activité de l'AGR

VARIABLES	(1) AGR en activité	(2) AGR en arrêt d'activité	(3) AGR non démarrées	(4) AGR en arrêt définitif d'activité	(5) AGR administrativ ement dissoute	(6) Des ventes communes ou individuelles ont eu lieu en 2012	(7) Le répondant a exercé une activité en lien avec l'AGR en 2012
Effet de l'assignation au groupe de traitement	0.05** (0.022)	-0.04** (0.021)	-0.00 (0.008)	-0.01 (0.009)	-0.01 (0.008)	0.03 (0.029)	0.02 (0.026)
Moyenne dans le groupe de contrôle	0.916	0.0754	0.00838	0.0140	0.0112	0.868	0.800
Nombre d'AGR/bénéficiaires observés	550	550	550	550	550	546	1674
Variance expliquée (R2 ajusté)	0.00631	0.00605	-0.00151	-0.000207	0.00211	0.000355	0.0731
Ecart-type dans le groupe de contrôle	0.277	0.264	0.0913	0.118	0.105	0.339	0.400
Médiane dans le groupe de contrôle	1	0	0	0	0	1	1

Les coefficients reportés dans ce tableau sont issus d'une régression des moindres carrés ordinaires. Les erreurs-type sont entre parenthèses.

* signifie que le coefficient est significativement différent de zéro au seuil de confiance de 90% ** au seuil de 95% et *** au seuil de 99%

Quand les répondants sont les bénéficiaires, les termes d'erreur ont été clusterisés au niveau de l'AGR pour tenir compte de la corrélation entre les bénéficiaires d'une même AGR.

Quand les répondants sont les bénéficiaires la régression inclut une indicatrice de chaque strate comme variables de contrôle

Les variables utilisées pour construire les strates sont: zone géographique, genre du coordinateur, secteur d'activité, investissement initial et nombre de bénéficiaires

Les colonnes 6 et 7 montrent que le programme a eu un effet positif mais moins important et non significatif sur la proportion d'AGR ayant effectivement fait des ventes en 2012 et sur la proportion de bénéficiaires ayant effectivement exercé une activité en lien avec l'AGR en 2012. Là encore, ces écarts ont toutes les chances de se creuser avec le temps si la tendance concernant le taux d'activité des AGR se poursuit.

2. Chiffre d'affaires et Bénéfice

Le produit des ventes de toutes les unités de vente de l'AGR a augmenté de 24% dans le groupe ayant reçu le programme de soutien aux AGR (tableau 15). Cette différence sur la moyenne n'est cependant pas statistiquement significative. Comme le montrent les graphiques 5 et 5bis, ce sont en fait les AGR ayant un niveau de chiffre d'affaires assez bas qui ont significativement bénéficié du programme de soutien aux AGR. Le graphique 5 présente la distribution du chiffre d'affaires dans les deux groupes traitement (en bleu) et contrôle (en rouge). Il apparaît que la concentration d'AGR n'ayant aucune vente a diminué grâce au programme (la densité est plus faible en zéro dans le groupe traitement) et qu'un nombre d'AGR un peu plus important d'AGR a un chiffre d'affaires légèrement positif (la courbe bleue est au dessus de la courbe rouge pour les petites valeurs du chiffre d'affaires).

Ce résultat est confirmé par le graphique 5bis qui présente l'effet du programme sur les quantiles du chiffre d'affaires. Sur les 5 quantiles pour lesquels nous avons testé l'effet du traitement, nous voyons que le 20^{ème} percentile, le 30^{ème} percentile et le 40^{ème} percentile sont significativement supérieurs dans le groupe de traitement par rapport au groupe de contrôle. Cela signifie que l'AGR dont le chiffre d'affaires se situe à la limite des 20% les plus bas et des 80% les plus élevés a un chiffre d'affaires plus grand dans le groupe traitement que dans le groupe contrôle. Ceci est également vrai de l'AGR dont le chiffre d'affaires se situe à la limite des 30% les plus bas et des 40% les plus bas. Ainsi, nous voyons que le programme a eu un effet positif et significatif sur les AGR faisant le moins de ventes. Dans le haut de la distribution, le programme n'a pas eu d'effet significatif.

Tableau 15 : Chiffre d'affaires et bénéfice de l'AGR en 2012

VARIABLES	(1)	(2)	(3)
	Total des ventes réalisées	En 2012 Le bénéfice s'est amélioré	Total des bénéfices réalisés
Effet de l'assignation au groupe de traitement	47,592.86 (41,587.705)	0.02 (0.029)	38,748.86*** (12,696.008)
Moyenne dans le groupe de contrôle	202050	0.192	49740
Nombre d'AGR observées	523	550	523
Variance expliquée (R ² ajusté)	0.000593	-0.000525	0.0157
Ecart-type dans le groupe de contrôle	420580	0.318	108124
Médiane dans le groupe de contrôle	37750	0	5200

Les coefficients reportés dans ce tableau sont issus d'une régression des moindres carrés ordinaires. Les erreurs-type sont entre parenthèses.

* signifie que le coefficient est significativement différent de zéro au seuil de confiance de 90% ** au seuil de 95% et *** au seuil de 99%

Chaque variable d'intérêt tient compte de l'ensemble des unités de vente de l'AGR : l'AGR si elle fait des ventes et les bénéficiaires qui font des ventes

Pour les questions dont la réponse est oui/non, la variable est la moyenne des réponses des unités de vente de l'AGR

Pour les questions dont la réponse est un montant, la variable est la somme des réponses des unités de vente de l'AGR

Si les coordinateurs et les bénéficiaires qui font des ventes n'ont pas plus ressenti d'amélioration de leur bénéfice en 2012 dans le groupe traitement que dans le groupe contrôle

(colonne 2), le programme a pourtant eu un effet positif très important sur le bénéfice en 2012 (colonne 3). On observe un bénéfice déclaré moyen 78% plus grand (près de 39,000dh de plus) dans le groupe de traitement que dans le groupe de contrôle⁹. Ce résultat indique que le volume des dépenses de production a augmenté de manière moins importante que les ventes elles-mêmes, ce qui permet de conclure à une meilleure performance économique des AGR ayant bénéficié du programme de soutien.

Les graphiques 6 et 6bis permettent de constater que l'effet du programme a été significatif pour les AGR se situant au milieu de la distribution (les 40^{ième}, 50^{ième} et 60^{ième} percentiles sont significativement plus élevés dans le groupe de traitement, et à nouveau on voit une moins forte concentration d'AGR n'ayant aucun bénéfice).

Lors de la troisième enquête de suivi, nous n'avions pas observé de changement significatif sur le chiffre d'affaires et sur le bénéfice. Nous pouvons donc confirmer que les effets sur ces indicateurs de performances sont plus longs à réagir aux formations reçues par les coordinateurs et les bénéficiaires, et qu'un délai de 6 mois après le début des formations n'est pas suffisant pour pouvoir les apprécier. Après 18 mois au contraire, ce type d'effet peut s'apprécier.

3. Conclusion sur l'effet du programme sur les performances des AGR

Le programme de soutien aux AGR a amélioré les performances économiques de long terme des AGR. Il a permis à 5% des AGR de continuer l'activité (soit environ 28 AGR sur les 550 de notre échantillon), et à celles qui font le moins de ventes d'augmenter significativement les ventes. Enfin, le bénéfice s'est également substantiellement amélioré, avec une augmentation moyenne de 78%. Il est important de souligner que l'effet du programme sur les performances économiques a bénéficié non pas aux AGR déjà très performantes, mais plutôt à celles ont des performances plutôt moyennes voire basses.

VII. IMPACT DU PROGRAMME SUR LA SITUATION DES BENEFICIAIRES

1. Activité professionnelle

Le tableau 16 présente l'effet du programme sur l'activité professionnelle du ménage dans et en dehors de l'AGR. Pour chaque ménage, le temps de travail et le revenu des différents

⁹ De façon très rassurante, l'estimation de l'écart entre le bénéfice moyen du groupe de traitement et le bénéfice moyen du groupe de contrôle est la même si l'on utilise non pas le bénéfice déclaré mais le bénéfice calculé à partir de la différence des ventes et des dépenses de production. En utilisant la somme des dépenses de production détaillées en 2012, on estime que un effet du programme sur le bénéfice de +41,000dh. En utilisant le total des dépenses déclaré en 2012, on estime un effet du programme sur le bénéfice de +39,000dh. Toutes les estimations convergent donc bien vers un effet sur le bénéfice important de l'ordre 40,000dh.

membres du ménage ont été additionnés pour obtenir le temps et le revenu global au niveau du ménage¹⁰.

Tableau 16 : Temps de travail et Revenu du travail

VARIABLES	(1) Part des membres du ménage qui travaillent pour l'activité en lien avec l'AGR	(2) Temps de travail mensuel investi par l'ensemble du ménage dans l'AGR	(3) Revenu mensuel moyen perçu par l'ensemble du ménage de l'activité en lien avec l'AGR	(4) Part des membres du ménage qui travaillent pour une activité autre que l'AGR	(5) Temps de travail mensuel investi par l'ensemble du ménage en dehors de l'AGR	(6) Revenu mensuel moyen perçu par l'ensemble du ménage de l'activité en dehors de l'AGR
Effet de l'assignation au groupe de traitement	0.01 (0.011)	10.32 (6.479)	8.46 (54.262)	-0.02 (0.010)	-16.32* (8.900)	-28.05 (161.888)
Moyenne dans le groupe de contrôle	0.238	101.5	508.5	0.278	202.5	2345
Nombre de personnes observées	2222	2101	1949	2220	1908	1450
Variance expliquée (R2 ajusté)	0.0153	0.0724	0.0989	0.0657	0.0465	0.0437
Ecart-type dans le groupe de contrôle	0.197	103.5	828.3	0.201	155.4	2543
Médiane dans le groupe de contrôle	0.200	64.95	17	0.250	181.9	1530

Les coefficients reportés dans ce tableau sont issus d'une régression des moindres carrés ordinaires. Les erreurs-type sont entre parenthèses.

* signifie que le coefficient est significativement différent de zéro au seuil de confiance de 90% ** au seuil de 95% et *** au seuil de 99%

Les termes d'erreur ont été clusterisés au niveau de l'AGR pour tenir compte de la corrélation entre les personnes membres d'une même AGR

La régression inclut une indicatrice de chaque strate comme variables de contrôle

Les variables utilisées pour construire les strates sont: zone géographique, genre du coordinateur, secteur d'activité, investissement initial et nombre de bénéficiaires

Le programme n'a pas modifié la proportion des membres du ménage qui travaille dans et en dehors de l'AGR (colonne 1 et 4). Environ un quart des personnes d'un ménage travaille pour l'AGR et un quart en dehors de l'AGR (certaines personnes parmi celles-ci pouvant travailler pour les deux). Par contre, nous pouvons voir que le programme de soutien aux AGR a amené un changement dans l'intensité du travail au profit de l'AGR (10h de plus en moyenne par mois) et au détriment du travail en dehors de l'AGR (16h de moins en moyenne par mois) (colonnes 2 et 5). L'augmentation du nombre d'heures de travail pour l'AGR est non significative mais très proche du niveau conventionnel. Les graphiques 7 et 9 illustrent bien cette inversion du temps investie dans et en dehors de l'AGR : les ménages du groupe traitement sont moins nombreux à investir un faible nombre d'heures (entre 0h et 50h par mois) dans l'AGR et plus nombreux à investir un nombre d'heures autour d'un équivalent temps plein (entre 100h et 200h par mois), et inversement pour le travail en dehors de l'AGR. Il semble donc que le programme ait induit une substitution du temps de travail consacré à d'autres activités au profit du temps de travail pour l'AGR. Cependant, il faut noter que l'augmentation du temps de travail pour l'AGR est moins importante en volume (et seulement proche du niveau de significativité conventionnel) que la baisse du temps de travail pour les autres activités. Aussi, il semblerait que le programme a permis aux ménages de bénéficier d'un peu plus de temps de loisir.

¹⁰ Les ménages comptent en moyenne six membres (aussi bien les ménages des coordinateurs que ceux des bénéficiaires) dans les deux groupes traitement et contrôle.

Nous ne voyons pas d'effet sur le revenu que le ménage retire de l'AGR ni sur celui qu'il retire des autres activités (colonnes 3 et 6). Ceci est en partie étonnant car nous avons vu que les bénéfices effectués par les AGR ont augmenté. Nous n'avons pas observé que les investissements en capitaux fixes ont augmenté, mais les dépenses de location de matériel et d'achat des intrants ont augmenté donc il semblerait que les bénéfices supplémentaires soient davantage réinvestis dans la production que versés sous forme de revenu aux personnes qui composent l'AGR. Il est aussi intéressant de noter que l'AGR n'apporte qu'un revenu secondaire aux ménages (environ 18% de leur revenu) : le revenu moyen en provenance de l'activité en lien avec l'AGR est d'environ 500dh par mois, alors qu'il est de 2,345dh par mois pour l'ensemble des autres activités.

2. Epargne et endettement personnels

Le tableau 17 montre que le programme de soutien aux AGR n'a pas eu d'effet sur le nombre de personnes qui épargnent ni sur le montant moyen de l'épargne (37% des personnes travaillant dans les AGR ont une épargne personnelle). Le montant moyen de l'épargne est d'environ 1,700dh (il s'élève à 2,000dh dans le groupe de traitement mais cet écart n'est pas statistiquement significatif). Le volume d'épargne personnelle représente donc moins d'un mois de revenu du ménage. 14% des répondants réinvestissent une partie de leur épargne dans une production personnelle (pas nécessairement en lien avec l'AGR). Le graphique 11 présente la distribution de l'épargne personnelle par groupe. On observe que les seuls écarts entre les deux distributions se situent dans le bas, le groupe de traitement ayant une concentration moins importante de personnes qui n'ont aucune épargne et une concentration un peu plus importante de personnes avec un petit niveau d'épargne (moins de 2,500dh).

Tableau 17 : Epargne Personnelle

VARIABLES	(1) Le répondant épargne	(2) Montant de l'épargne personnelle	(3) Le répondant réinvestit de l'épargne dans sa production
Effet de l'assignation au groupe de traitement	0.03 (0.026)	303.93 (307.967)	0.01 (0.017)
Moyenne dans le groupe de contrôle	0.366	1714	0.140
Nombre de personnes observées	2205	1908	2069
Variance expliquée (R2 ajusté)	0.0445	0.0101	0.0535
Ecart-type dans le groupe de contrôle	0.482	5047	0.348
Médiane dans le groupe de contrôle	0	0	0

Les coefficients reportés dans ce tableau sont issus d'une régression des moindres carrés ordinaires. Les erreurs-type sont entre parenthèses.

* signifie que le coefficient est significativement différent de zéro au seuil de confiance de 90% ** au seuil de 95% et *** au seuil de 99%

Les termes d'erreur ont été clusterisés au niveau de l'AGR pour tenir compte de la corrélation entre les personnes membres d'une même AGR

La régression inclut une indicatrice de chaque strate comme variables de contrôle. Les variables utilisées pour construire les strates

sont: zone géographique, genre du coordinateur, secteur d'activité, investissement initial et nombre de bénéficiaires

Par rapport à la troisième enquête de suivi, la proportion de répondants qui épargnent et de ceux qui investissent une partie de leur épargne dans une production personnelle sont restées sensiblement les mêmes. Le montant de l'épargne personnelle a quant à lui plutôt diminué (elle s'élevait à près de 4,000dh en moyenne début 2012). De plus, nous avons observé début 2012 un niveau d'épargne plus important dans le groupe de traitement par rapport au groupe de contrôle (cette augmentation était de l'ordre de 50% et était significative dès lors que les 1% valeurs les plus hautes étaient enlevées de l'échantillon). Cette évolution suggère que le programme d'appui aurait permis aux personnes qui travaillent dans les AGR d'augmenter dans un premier temps leur épargne personnelle, mais qu'à plus long terme elles auraient consommé ou réinvesti cette épargne supplémentaire de manière à ce que la différence d'épargne s'estompe et ne soit plus significative à long terme.

Comme le montre le tableau 18, l'endettement n'a été que légèrement réduit par le programme d'appui aux AGR. Nous observons une diminution significative de la proportion de personnes ayant un crédit actif de 5 points (sur une base de 42%). Le montant total des crédits est légèrement inférieur d'environ 700dh sur un total de 6,700dh (colonne 3), mais il faut signaler que ce résultat est obtenu en enlevant les 5% valeurs les plus élevées. Quand on considère l'échantillon total avec les 5% de valeurs les plus élevées, le programme d'appui aux AGR a un effet significatif sur le montant des crédits, avec une moyenne des crédits dans le groupe de traitement inférieure à la moyenne des crédits dans le groupe de contrôle.

Tableau 18 : Endettement Personnel

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Au moment de l'enquête					Nombre de crédit personnels arrivés à échéance en 2012
	A au moins un crédit actif personnel	A au moins un crédit actif formel personnel	Somme empruntée par les crédits actifs personnels	Somme empruntée par les crédits actifs formels personnels	Nombre de crédits actifs personnels	
Effet de l'assignation au groupe de traitement	-0.05** (0.024)	-0.01 (0.017)	-763.54 (799.173)	14.61 (564.655)	0.12 (0.126)	0.19 (0.121)
Moyenne dans le groupe de contrôle	0.417	0.165	6767	2874	0.346	-0.0168
Nombre de personnes observées	2210	2210	2077	2085	2210	2209
Variance expliquée (R2 ajusté)	0.0307	0.0212	0.0309	0.0418	0.00167	0.00332
Ecart-type dans le groupe de contrôle	0.493	0.372	16338	10786	4.561	4.468
Médiane dans le groupe de contrôle	0	0	0	0	0	0

Les coefficients reportés dans ce tableau sont issus d'une régression des moindres carrés ordinaires. Les erreurs-type sont entre parenthèses.

* signifie que le coefficient est significativement différent de zéro au seuil de confiance de 90% ** au seuil de 95% et *** au seuil de 99%

Les termes d'erreur ont été clusterisés au niveau de l'AGR pour tenir compte de la corrélation entre les personnes membres d'une même AGR

La régression inclut une indicatrice de chaque strate comme variables de contrôle

Les variables utilisées pour construire les strates sont: zone géographique, genre du coordinateur, secteur d'activité, investissement initial et nombre de bénéficiaires

Lors de la troisième enquête de suivi, nous avons noté que le programme d'appui avait augmenté la proportion de bénéficiaires ayant eu un crédit arrivé à échéance au cours de l'année 2011. A l'époque, 31% des répondants avaient un crédit actif, alors que début 2013 ce

sont 42% des répondants qui ont un crédit actif dans le groupe de contrôle, et 37% dans le groupe de traitement. Il semble donc que la proportion de personnes endettées se soit accrue pendant l'année 2012 mais que cet accroissement ait été moins important grâce au programme de soutien aux AGR.

3. Richesse et consommation

Le tableau 19 présente l'effet du programme sur la richesse et la consommation des ménages. L'indice de richesse présenté dans la colonne 1 est obtenu à partir d'une analyse en composante principale effectuée à partir de la quantité de biens possédée pour chacun des 23 biens durables contenus dans le questionnaire. Un indice plus élevé correspond à une quantité de biens possédés plus élevée. Les colonnes 2 à 6 présentent les dépenses de consommation par type de dépense (alimentaires, courante¹¹, ponctuelles prévisibles¹² et enfin les dépenses de cérémonie¹³). La colonne 7 présente le total de ces quatre types de dépenses. Tous les montants de dépenses ont été annualisés pour pouvoir être comparés.

Le programme de soutien aux AGR a augmenté le niveau de richesse des ménages tel que mesuré par la possession de biens durables. Le score de richesse est de 0.33 points plus élevé dans le groupe de traitement que dans le groupe de contrôle, ce qui correspond à 0.14 écarts-type de la distribution dans le groupe de contrôle. Cela représente un effet modéré mais toutefois appréciable pour un indice de richesse. Les graphiques 13 et 13bis permettent de constater que le programme a diminué la concentration de ménages ayant des niveaux très bas de richesse et a augmenté le nombre de ménages au niveau de la médiane et un peu au-delà. Le programme a significativement augmenté les 20^{ème}, 30^{ème}, 50^{ème} et 60^{ème} percentiles (seul le 40^{ème} percentile n'a pas bougé).

Dans le même temps, les dépenses courantes ont significativement augmenté de 15% et les autres types de dépenses n'ont pas varié de manière significative. Le graphique 14 montre un glissement de certains ménages ayant un faible niveau de dépenses courantes (inférieur à 10,000dh par an) à un niveau plus élevé (au-delà de 10,000dh par an). Le graphique 14bis indique que le 20^{ème} percentile, ainsi que le 50^{ème} et le 60^{ème} ont significativement augmenté grâce au programme.

Lors de la troisième enquête de suivi, le programme n'avait pas encore eu d'effet significatif sur la richesse et la consommation des ménages. A l'époque, c'était surtout l'épargne qui avait augmenté. Il semble donc que les ménages aient d'abord épargné dans le court-terme,

¹¹ Eau, électricité, téléphone, santé, habillement, logement, hygiène, loisirs, transports, Imam, journaux et magazines

¹² Frais de scolarités, travaux pour l'habitat, dépenses pour le Ramadan et l'Aïd et voyages.

¹³ Mariages, baptêmes, enterrement, fiançailles, etc.

puis ont acquis de nouveaux biens durables et augmenté leurs dépenses courantes dans le long-terme.

Tableau 19 : Richesse et consommation

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
	Indice de richesse (ACP)	Montant des achats de biens durables	Dépenses alimentaires	Dépenses courantes hors alimentation	En 2012 Dépenses ponctuelles prévisibles	Dépenses de cérémonie	Total des dépenses de consommation (3)+(4)+(5)+(6)
Effet de l'assignation au groupe de traitement	0.28** (0.114)	10.91 (94.225)	283.26 (663.022)	1,178.50*** (401.290)	-232.74 (300.440)	113.07 (183.890)	-808.04 (1,413.978)
Moyenne dans le groupe de contrôle	-0.398	754.4	20134	7709	7393	1071	38596
Nombre de personnes observées	2041	2002	1827	1743	1671	2053	1414
Variance expliquée (R2 ajusté)	0.0959	0.0153	0.0504	0.0550	0.0333	0.0102	0.0662
Ecart-type dans le groupe de contrôle	2.002	1760	10787	6247	5130	3203	21582
Médiane dans le groupe de contrôle	-0.379	0	18200	6000	5875	0	32494

Les coefficients reportés dans ce tableau sont issus d'une régression des moindres carrés ordinaires. Les erreurs-type sont entre parenthèses.

* signifie que le coefficient est significativement différent de zéro au seuil de confiance de 90% ** au seuil de 95% et *** au seuil de 99%

Les termes d'erreur ont été clusterisés au niveau de l'AGR pour tenir compte de la corrélation entre les personnes membres d'une même AGR

La régression inclut une indicatrice de chaque strate comme variables de contrôle

Les variables utilisées pour construire les strates sont: zone géographique, genre du coordinateur, secteur d'activité, investissement initial et nombre de bénéficiaires

4. Bien-être des personnes

Pour conclure l'analyse de l'impact du programme de soutien aux AGR, le tableau 20 présente l'effet du programme sur le bien-être des personnes travaillant dans les AGR. Nous avons utilisé deux mesures différentes. La première est une échelle de satisfaction, les répondants devant situer leur sentiment de satisfaction par rapport à leur vie actuelle sur une échelle de 1 à 10 (1 indique la satisfaction la plus basse et 10 la plus élevée). La deuxième mesure provient d'une liste de sentiments qu'ont potentiellement ressentis les répondants au cours des 7 derniers jours (tristesse, colère, énervement, fatigue, inquiétude pour les sentiments négatifs ; détente, joie et satisfaction pour les sentiments positifs). Les répondants doivent dire s'ils ont ressenti ces sentiments jamais, parfois, souvent ou tout le temps. La colonne 2 présente le niveau moyen des réponses pour les sentiments négatifs, la colonne 3 pour les sentiments positifs, et la colonne 4 présente un score global obtenu à partir d'une analyse en composante principale. Dans tous les cas, un indicateur plus élevé signifie un moral plus élevé (par exemple, un score plus élevé pour les sentiments négatifs signifie que le répondant a eu *moins* souvent des sentiments négatifs, et un score plus élevé pour les sentiments positifs signifie qu'il a eu *plus* souvent des sentiments positifs).

Nous n'observons pas d'effet significatif sur les sentiments ressentis par les personnes pendant les 7 jours précédents l'enquête, mais nous constatons que le niveau moyen de satisfaction par rapport à leur vie est significativement supérieur dans le groupe de traitement par rapport au groupe de contrôle. Le graphique 16 permet d'observer une réduction des personnes qui ont un niveau de satisfaction inférieur à 5 et une augmentation des personnes

qui ont un niveau de satisfaction supérieur à 8. Bien que l'effet moyen puisse sembler petit en taille (0.33 points de plus sur une moyenne de près de 6.5 dans le groupe de contrôle), il est en général assez difficile de faire évoluer ce type d'indicateurs car les paramètres psychologiques sont profondément ancrés dans la personne et liés à de nombreux facteurs autres qu'économiques sur lesquels le programme ne peut agir. Aussi, il est assez remarquable que le programme de soutien aux AGR ait non seulement amélioré les performances économiques des AGR et l'aisance matérielle des ménages mais aussi le bien-être personnel des personnes qui travaillent dans l'AGR

Tableau 20 : Bien-être personnel

	(1)	(2)	(3)	(4)
	Au cours des 7 derniers jours			
VARIABLES	Score à l'échelle de satisfaction (min=1 et max=10)	Score à l'échelle des sentiments négatifs (min=1 et max=4)	Score à l'échelle des sentiments positifs (min=1 et max=4)	Score de bien- être (ACP)
Effet de l'assignation au groupe de traitement	0.33*** (0.121)	0.03 (0.030)	-0.01 (0.030)	0.06 (0.093)
Moyenne dans le groupe de contrôle	6.486	2.896	2.512	-0.0205
Nombre de personnes observées	2196	2204	2210	2203
Variance expliquée (R2 ajusté)	0.0549	0.0205	0.0230	0.0259
Ecart-type dans le groupe de contrôle	2.390	0.562	0.637	1.815
Médiane dans le groupe de contrôle	6	3	2.333	-0.0219

Les coefficients reportés dans ce tableau sont issus d'une régression des moindres carrés ordinaires. Les erreurs-type sont entre parenthèses.

* signifie que le coefficient est significativement différent de zéro au seuil de confiance de 90% ** au seuil de 95% et *** au seuil de 99%

Les termes d'erreur ont été clusterisés au niveau de l'AGR pour tenir compte de la corrélation entre les personnes membres d'une même AGR

La régression inclut une indicatrice de chaque strate comme variables de contrôle. Les variables utilisées pour construire les strates sont: zone géographique, genre du coordinateur, secteur d'activité, investissement initial et nombre de bénéficiaires

5. Conclusion sur l'effet du programme sur la situation des ménages

En conclusion, le programme de soutien aux AGR a apporté des modifications dans la situation des ménages. Il a réduit le temps de travail consacré aux autres activités, ce qui a eu pour conséquence d'augmenter légèrement celui consacré à l'AGR ou au loisir. Si nous ne voyons pas d'effet sur le revenu au moment de cette enquête, nous constatons que les ménages des AGR appuyées sont moins souvent endettés, possèdent davantage de richesse matérielle et consomment davantage de biens de consommation courante. Enfin, les personnes travaillant dans les AGR appuyées sont plus satisfaites de leur vie. Tous ces résultats indiquent de façon cohérente que l'appui aux AGR n'a pas seulement amélioré les

performances économiques des AGR mais aussi la situation des ménages, surtout celle des ménages situés autour de la médiane des ménages donc les plus riches. Cette précision est importante car il est souvent constaté que les programmes d'appui bénéficient aux personnes les plus avantagées de la population cible, tandis que le programme « Soutien à l'AGR » a bénéficié aux AGR et aux ménages modestes.

Conclusion

Le programme « Soutien à l'AGR » a finalement démontré son efficacité. Grâce aux quatre enquêtes réalisées, nous pouvons maintenant apprécier l'évolution des effets du programme dans le temps.

Dès la phase de diagnostic, le programme a provoqué des changements plus fréquents dans la gestion de l'AGR. Au début des opérations de formation, l'augmentation des changements de gestion a persisté et s'est accompagnée d'une augmentation du nombre de partenaires non commerciaux et des échanges entre membres des AGR (partage de savoir-faire, discussions sur des sujets personnels).

A l'issue des opérations d'appui sont apparus des effets plus significatifs : le changement vers le statut de coopérative s'est avéré plus fréquent, de même que les réunions au sein de l'AGR. Les changements de gestion continuaient à être plus nombreux grâce au programme d'appui et nous pouvions déjà voir une augmentation de l'épargne et un rythme de clôture plus rapide des crédits en cours de la part des bénéficiaires travaillant dans les AGR appuyées. Le pourcentage d'AGR ayant acquis de nouveaux outils de production avait également doublé sous l'effet du programme de soutien aux AGR.

18 mois après le début des formations, les effets du programme se sont matérialisés. Les AGR appuyées ont augmenté leurs dépenses de production (location de matériel de production et achat d'intrants), ce qui indique un plus grand volume produit. 97% des AGR ont pu continuer leur activité au lieu de 92% pour celles qui n'ont pas reçu le programme d'appui. Les AGR qui auraient fait de faibles ventes -voire pas de ventes du tout- sans le programme ont pu grâce à lui en faire significativement plus. Enfin, le bénéfice moyen s'est amélioré de 78%.

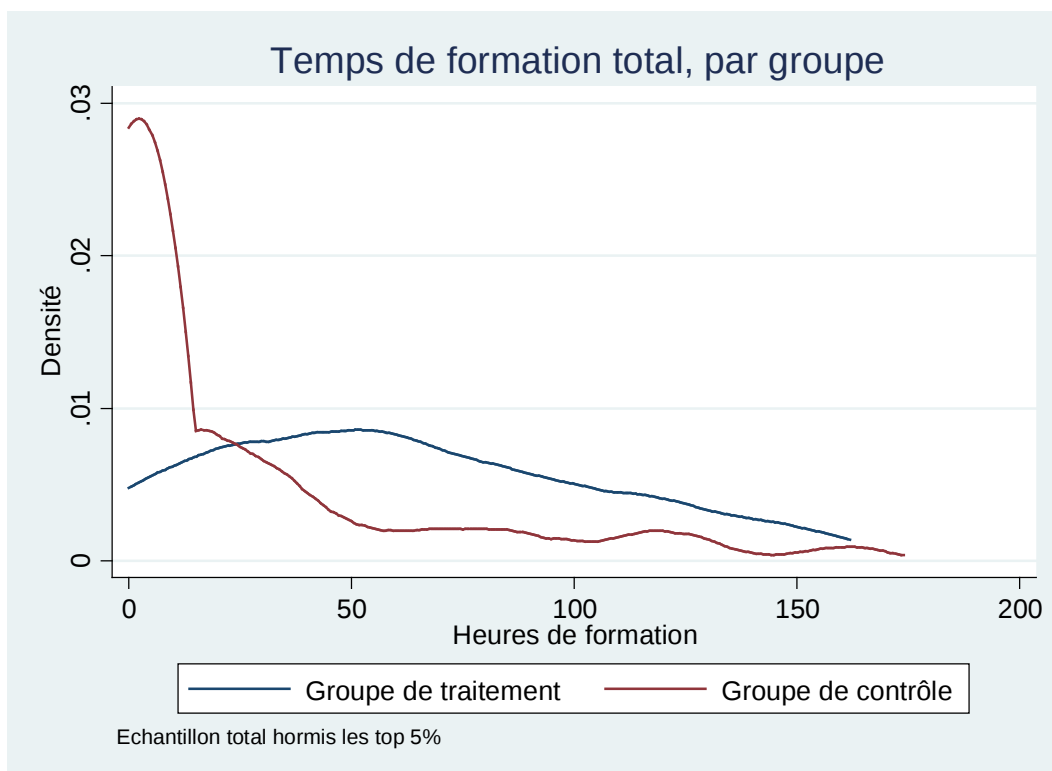
Du côté des personnes travaillant dans l'AGR, le temps de travail consacré par les ménages aux autres activités s'est réduit de 16h par mois (soit une demi-journée par semaine), ce qui a eu pour conséquence d'augmenter légèrement celui consacré à l'AGR ou au loisir. Si nous ne voyons pas d'effet sur le revenu au moment de cette enquête, les ménages des AGR appuyées sont moins souvent endettés, possèdent davantage de richesse matérielle et consomment davantage de biens de consommation courante. Les bénéfices supplémentaires créés par les

meilleures performances économiques des AGR appuyées semblent avoir été utilisés de trois manières : ils ont été pour partie consommés (en biens durables et dépenses courantes), investis dans la production sous la forme de location d'outils de production et d'achats d'intrants, et transférés à la banque pour réduire le niveau d'endettement ou solder un crédit. Enfin pour ce qui est de leur bien-être, les personnes travaillant dans les AGR appuyées se déclarent plus satisfaites de leur vie.

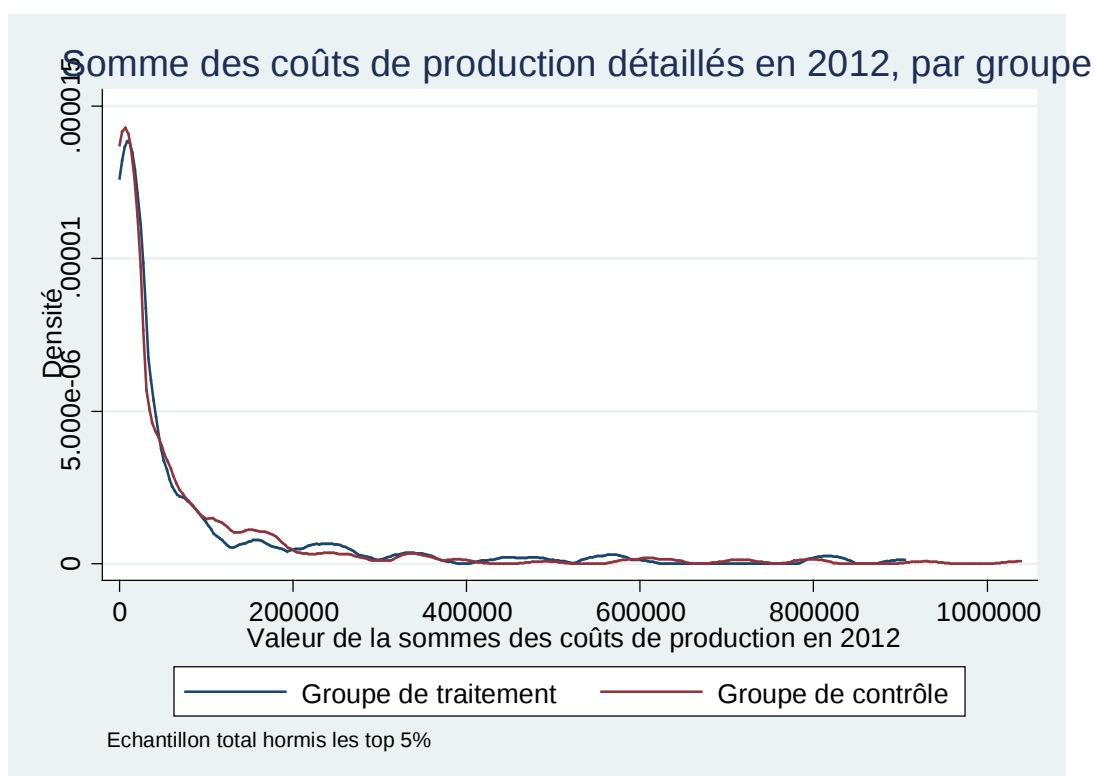
Rapporté à l'intensité du programme, ces effets peuvent être considérés comme importants. Le programme « Soutien à l'AGR » a permis aux coordinateurs de bénéficier de 41h, et aux bénéficiaires de 11h, de formation en plus de ce qu'ils auraient reçu sans le programme. Par rapport à d'autres programmes d'accompagnement aux entreprises, le programme « Soutien aux AGR » est assez peu intense et donne pourtant des résultats significatifs sur les performances économiques. Le programme étudié par Bruhn, Karlan et Schoar au Mexique consistait en environ 200h de séances individuelles avec un consultant sur une période d'un an. L'augmentation observée sur le chiffre d'affaires est de 120%. Il est de 78% pour le programme « Soutien à l'AGR » mais avec un nombre d'heures d'appui offerts moins important et pas seulement sous une forme individuelle. Les programmes d'appui dont l'intensité se rapproche davantage de celle du programme « Soutien à l'AGR » ne montrent pas ou peu d'effet sur les performances économiques des entreprises, les effets étant plutôt limités aux performances managériales et aux pratiques de gestion dans l'entreprise (Karlan et Valdivia, 2010 ; Drexler, Fischer and Schoar (2010) ; Bruhn et Zia, 2011 ; Gine et Mansuri, 2011).

Graphiques

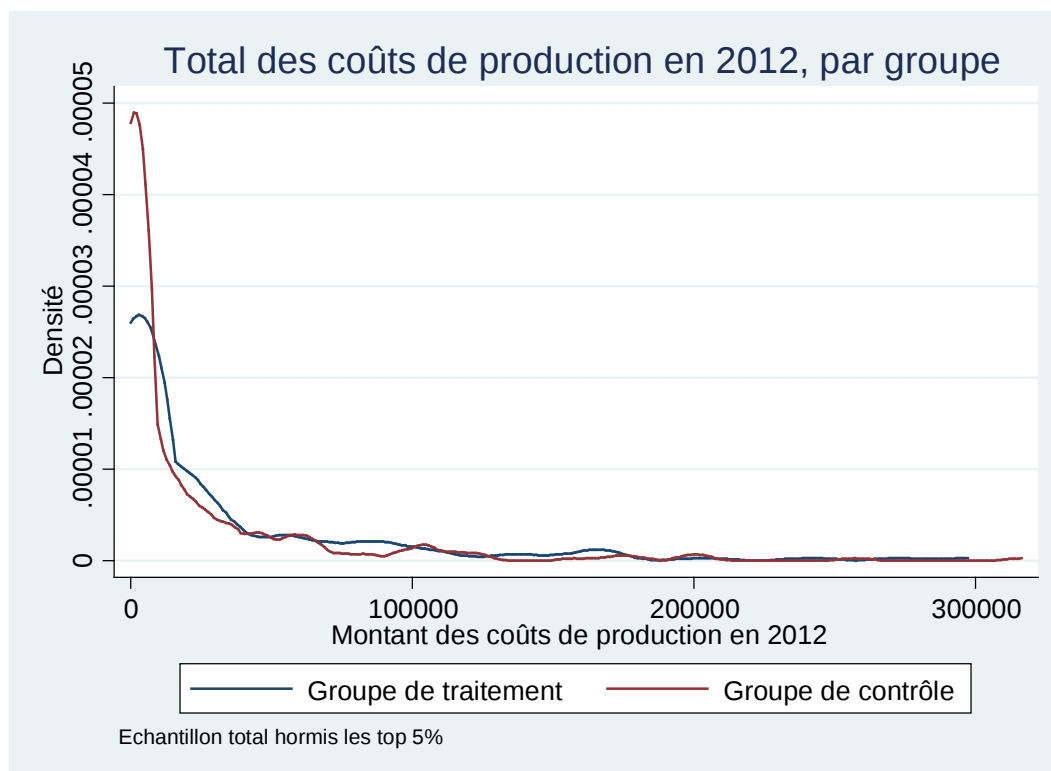
Graphique 1 : Temps de formation total sur la durée du pilote, par groupe



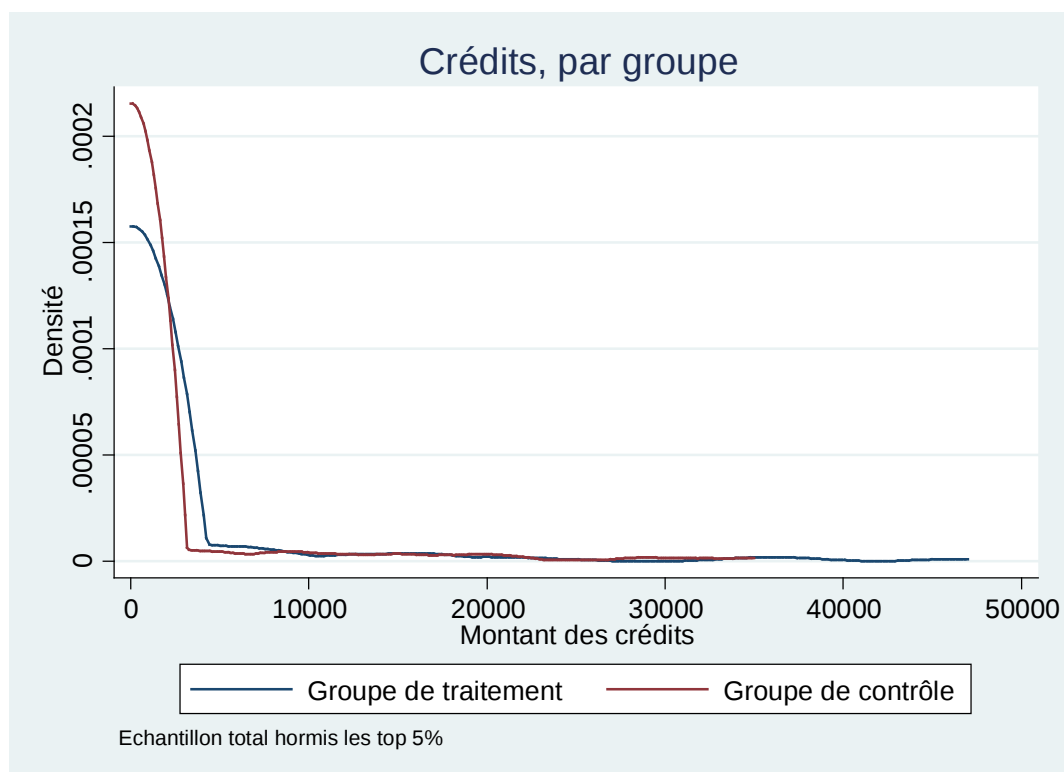
Graphique 2 : Somme des dépenses de production de l'AGR détaillées en 2012, par groupe



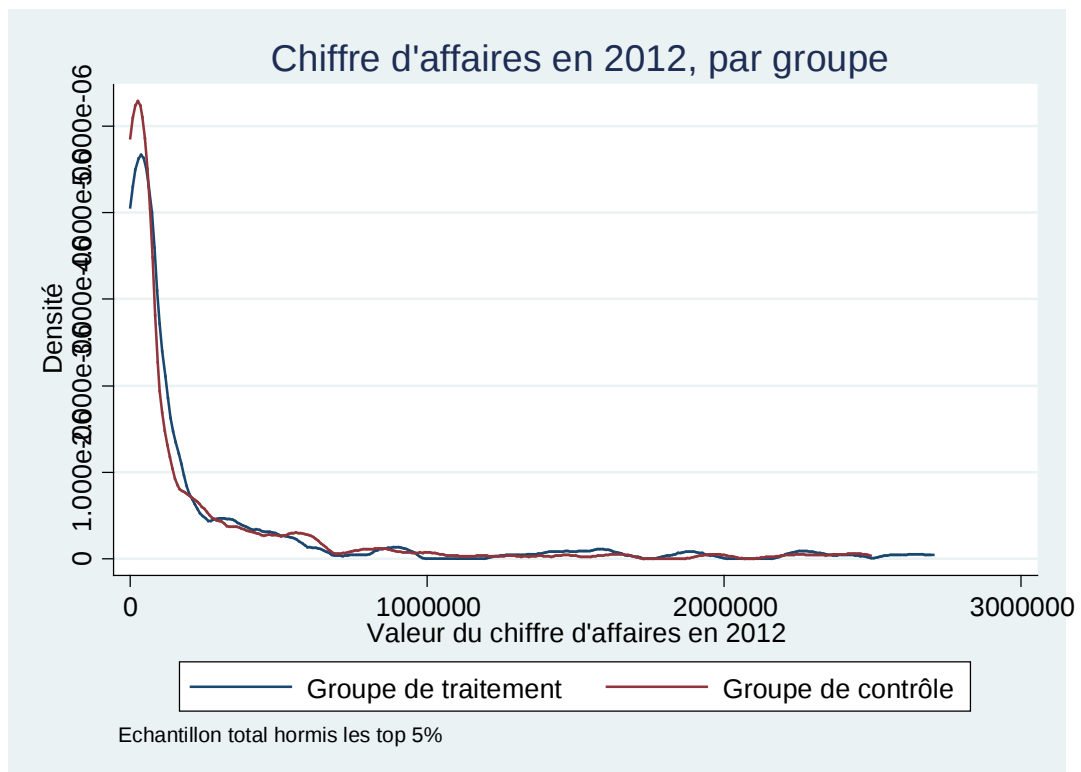
Graphique 3 : Total des dépenses de production de l'AGR en 2012 déclaré, par groupe



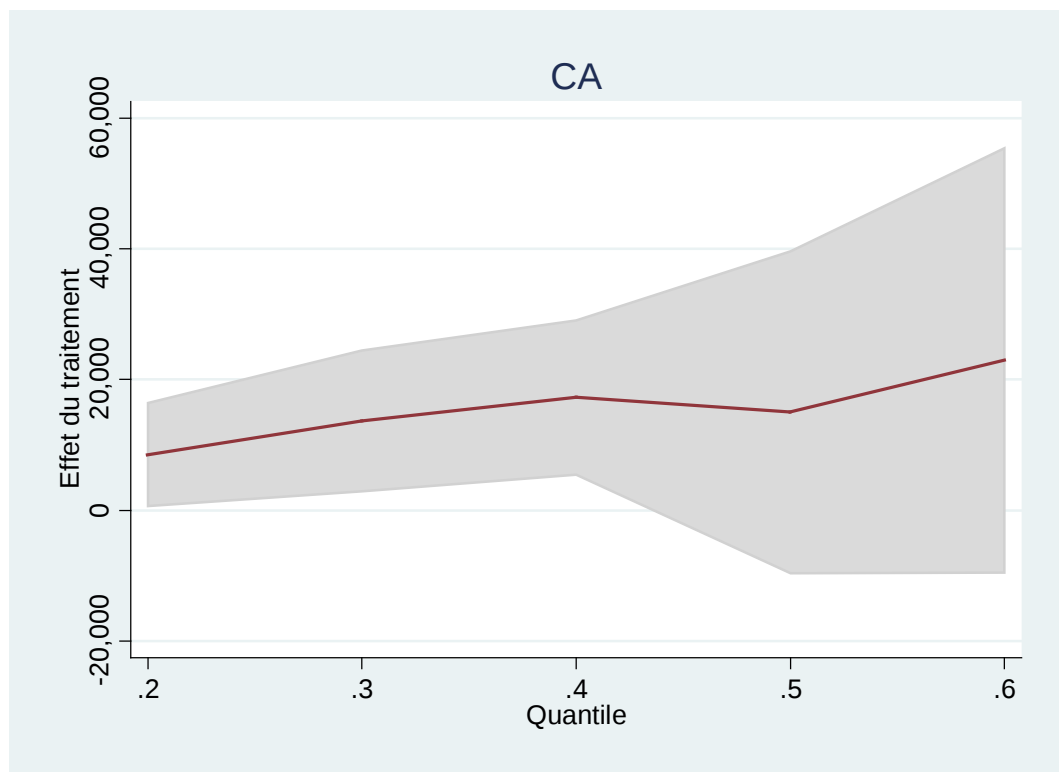
Graphique 4 : Montant des crédits actifs de l'AGR, par groupe



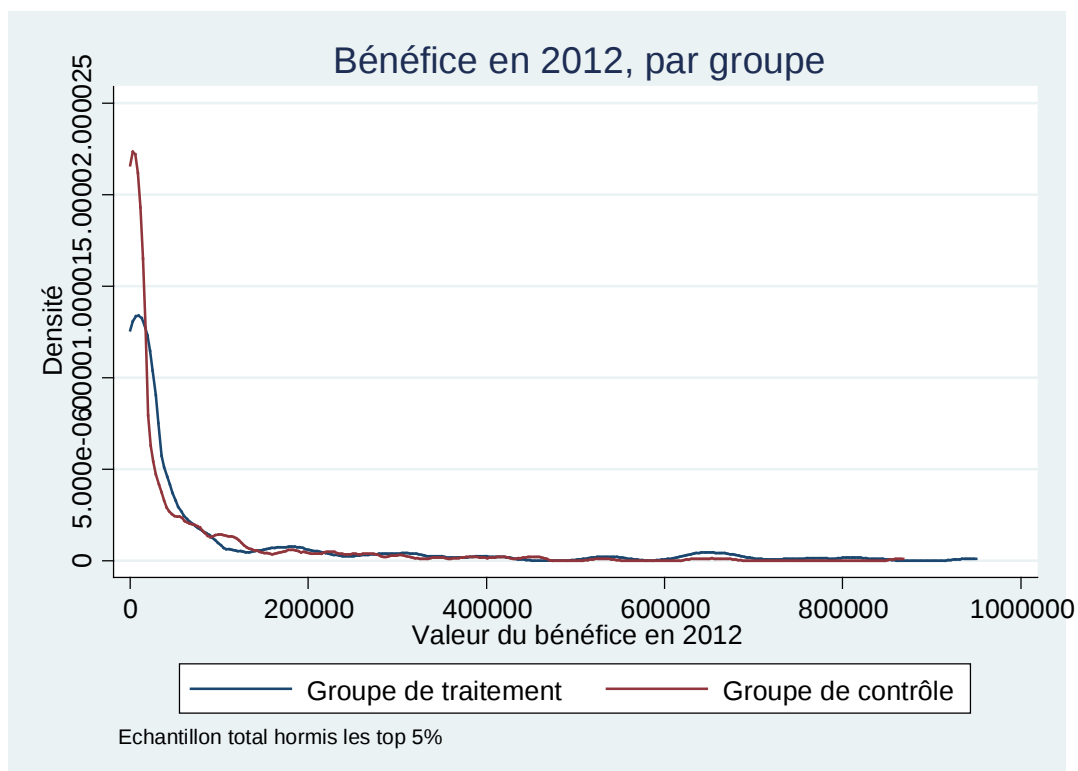
Graphique 5 : Chiffres d'affaire en 2012, par groupe



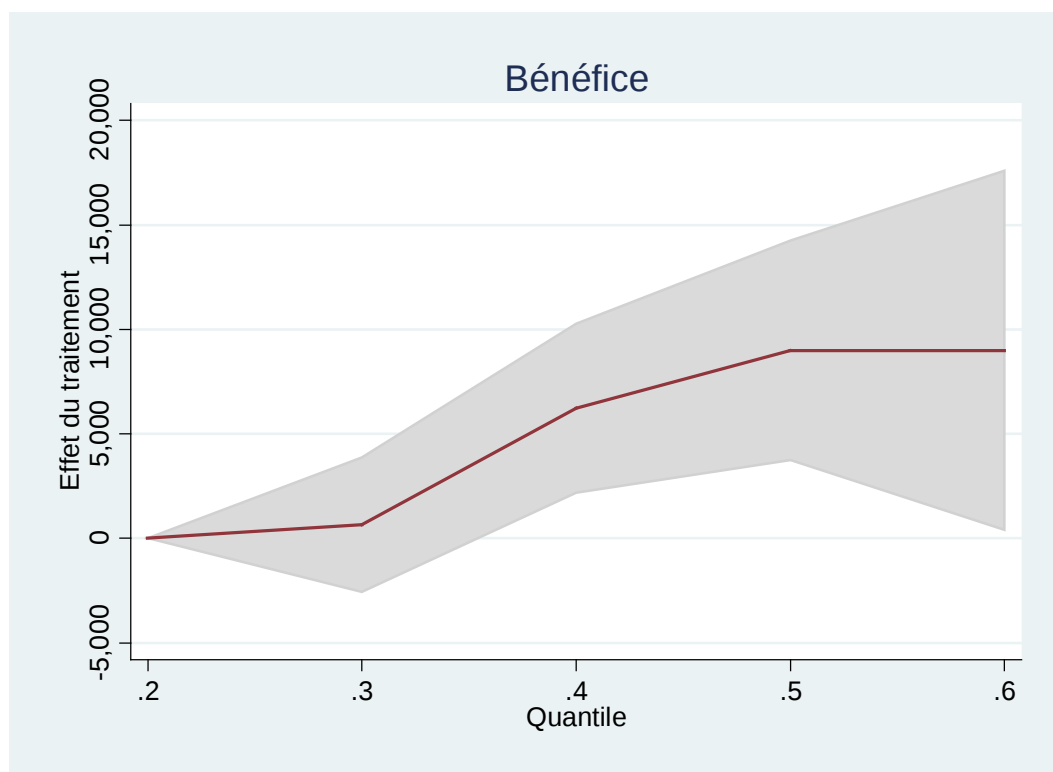
Graphique 5bis : Effet du traitement sur les quantiles du chiffre d'affaires en 2012



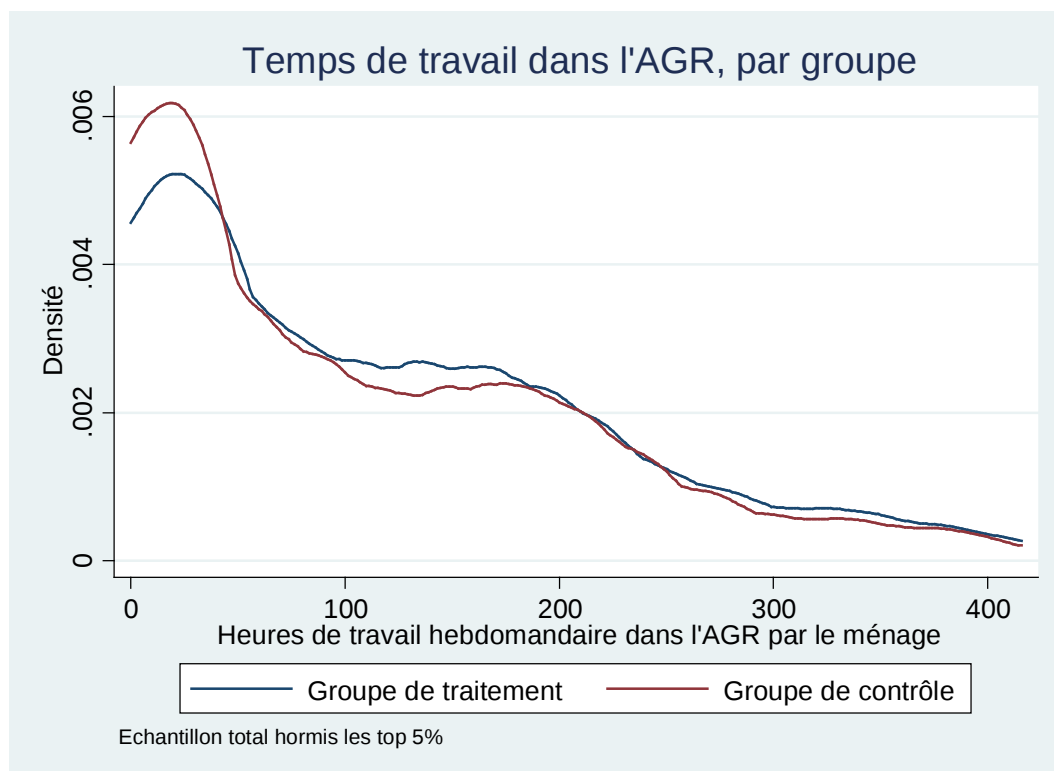
Graphique 6 : Bénéfice en 2012, par groupe



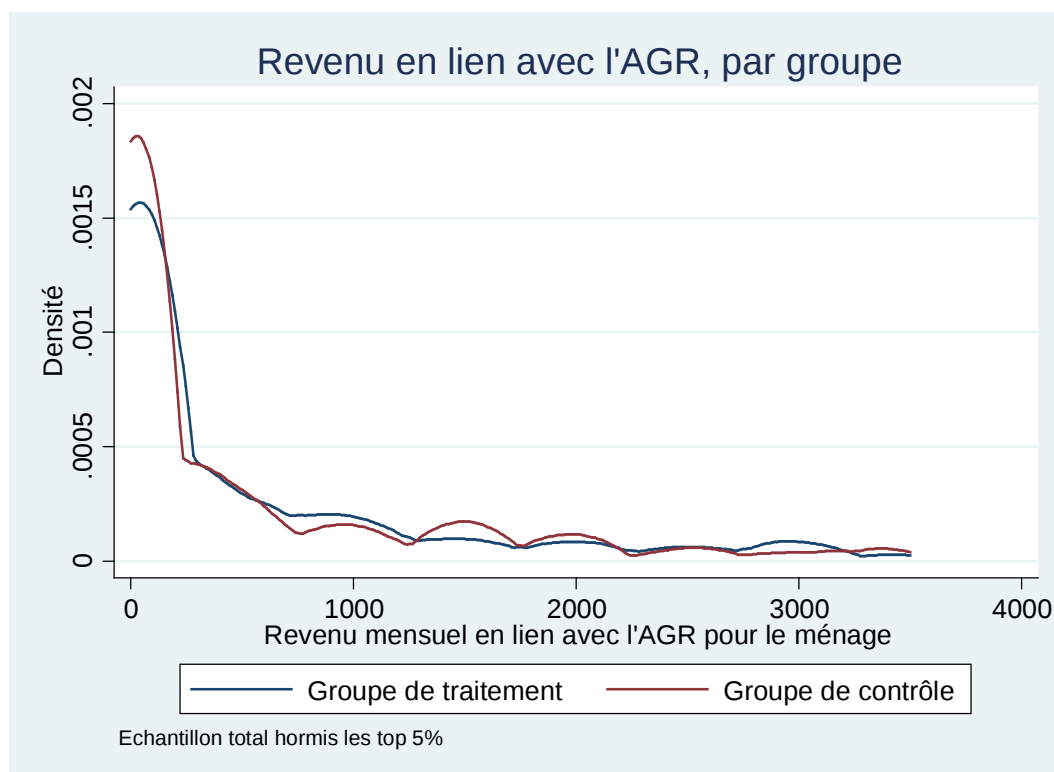
Graphique 6bis : Effet du traitement sur les quantiles du bénéfice en 2012



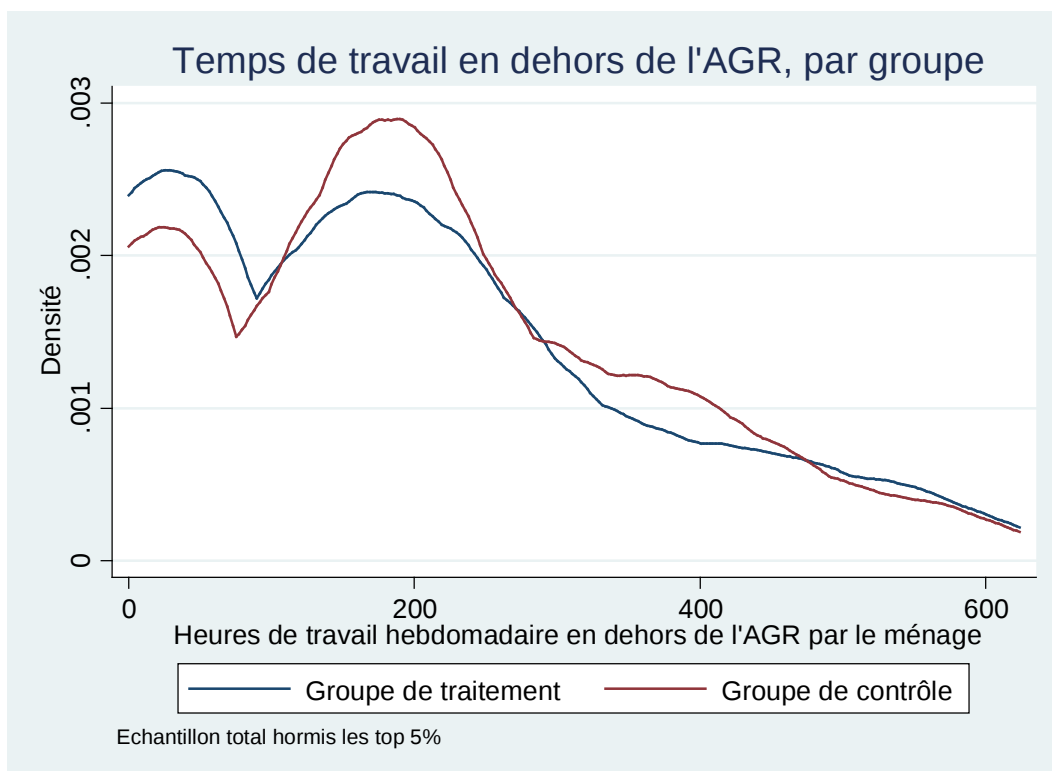
Graphique 7 : Nombre d'heures de travail hebdomadaire pour l'AGR par le ménage



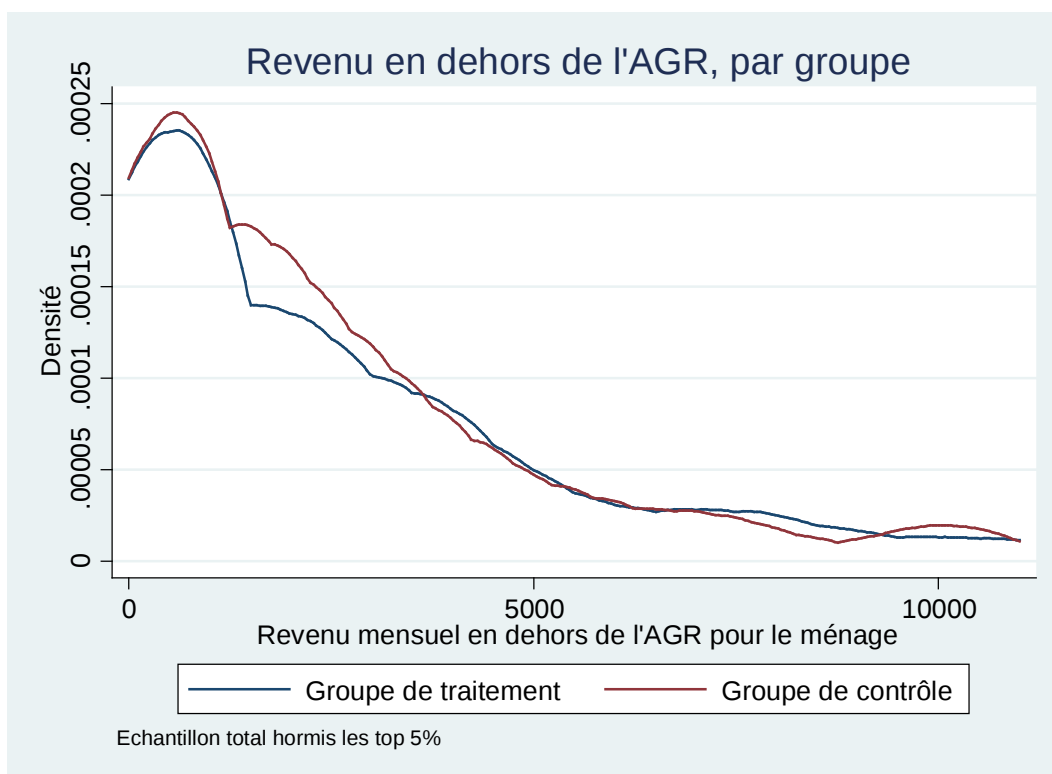
Graphique 8 : Revenu mensuel en lien avec l'AGR pour le ménage



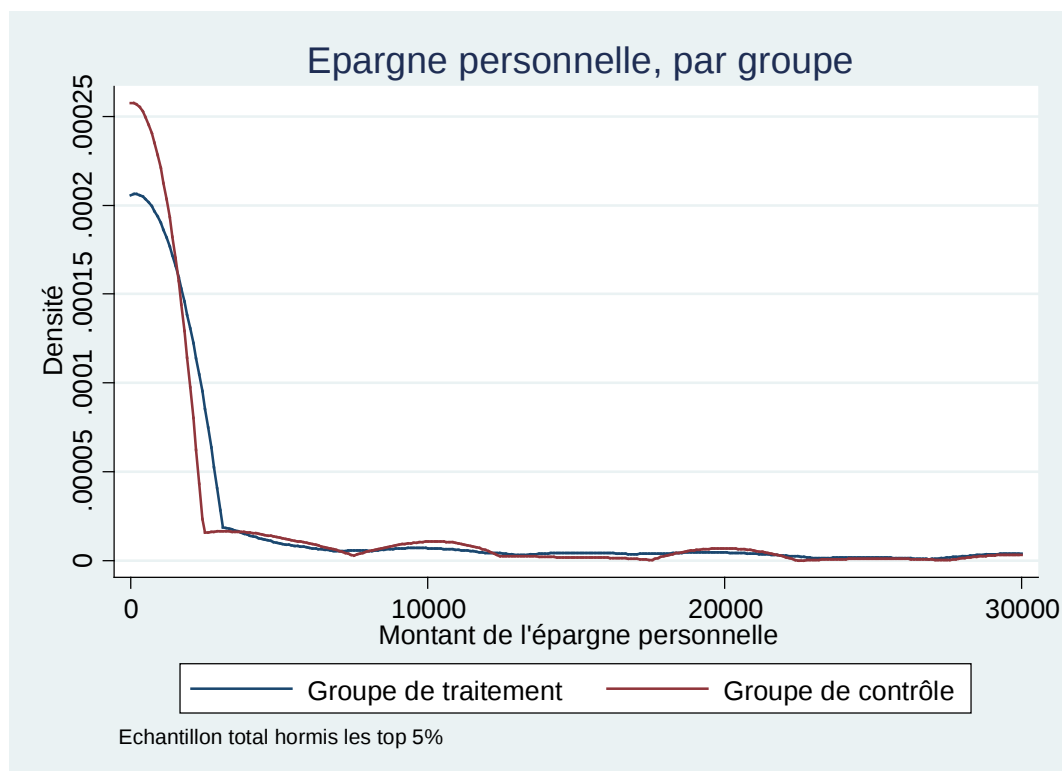
Graphique 9 : Nombre d'heures de travail hebdomadaire hors AGR par le ménage



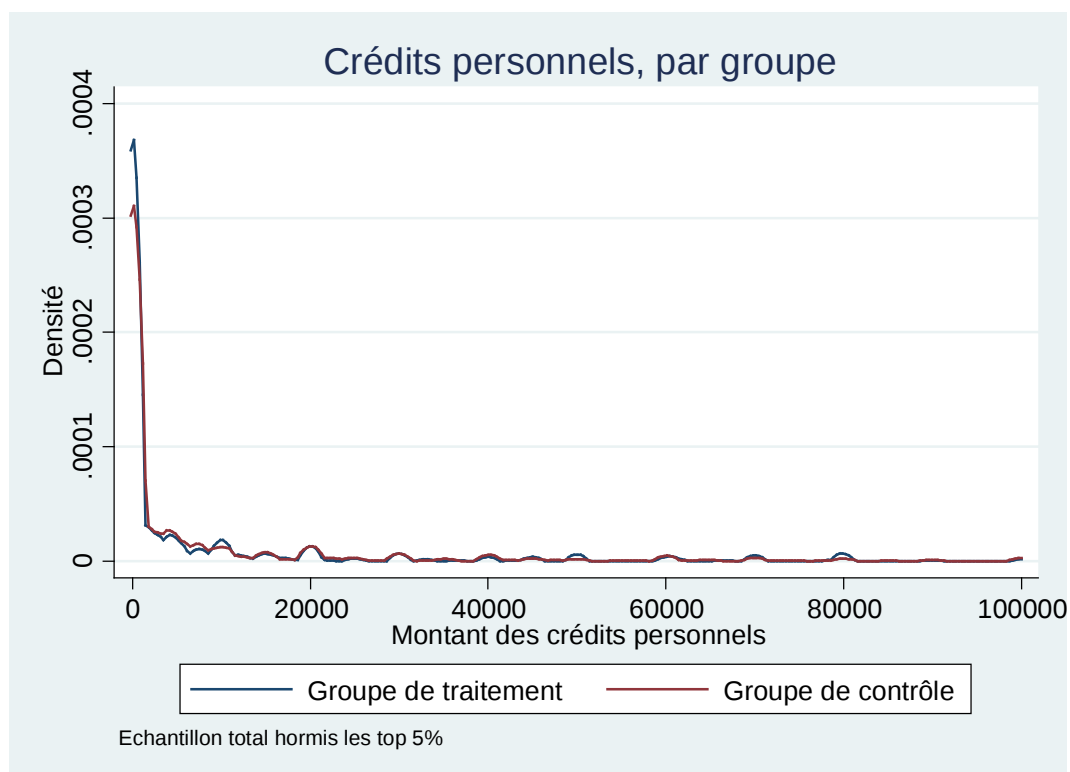
Graphique 10 : Revenu mensuel hors AGR pour le ménage



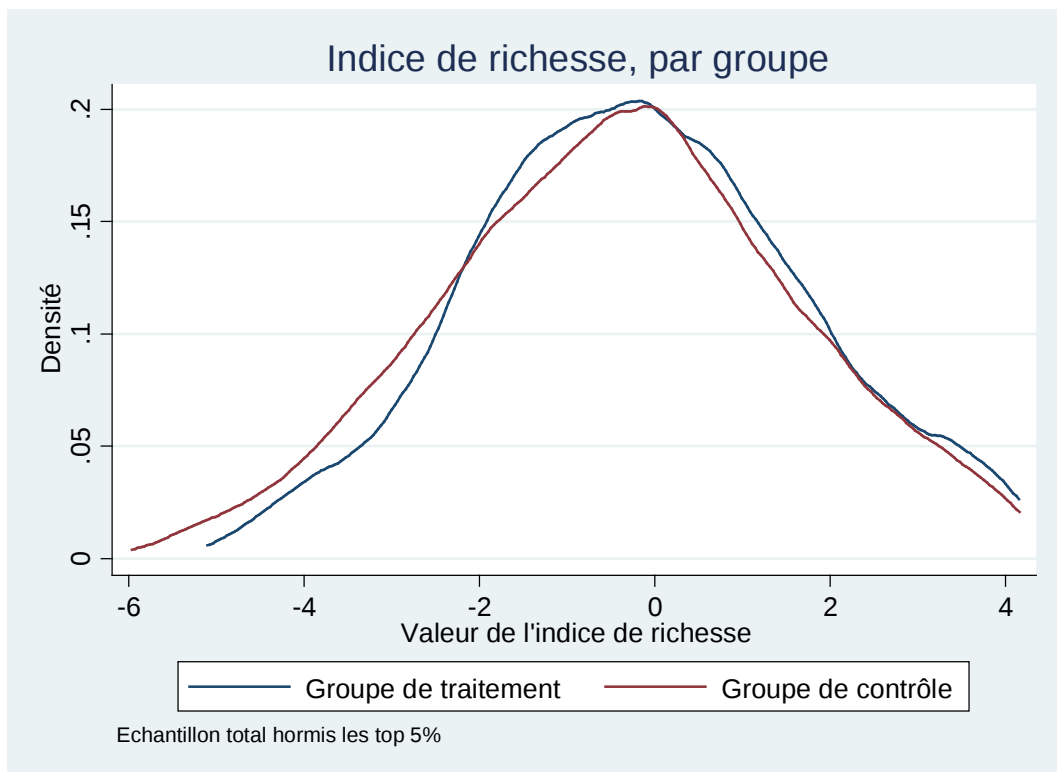
Graphique 11 : Montant de l'épargne personnelle, par groupe



Graphique 12 : Montant de l'endettement personnel, par groupe

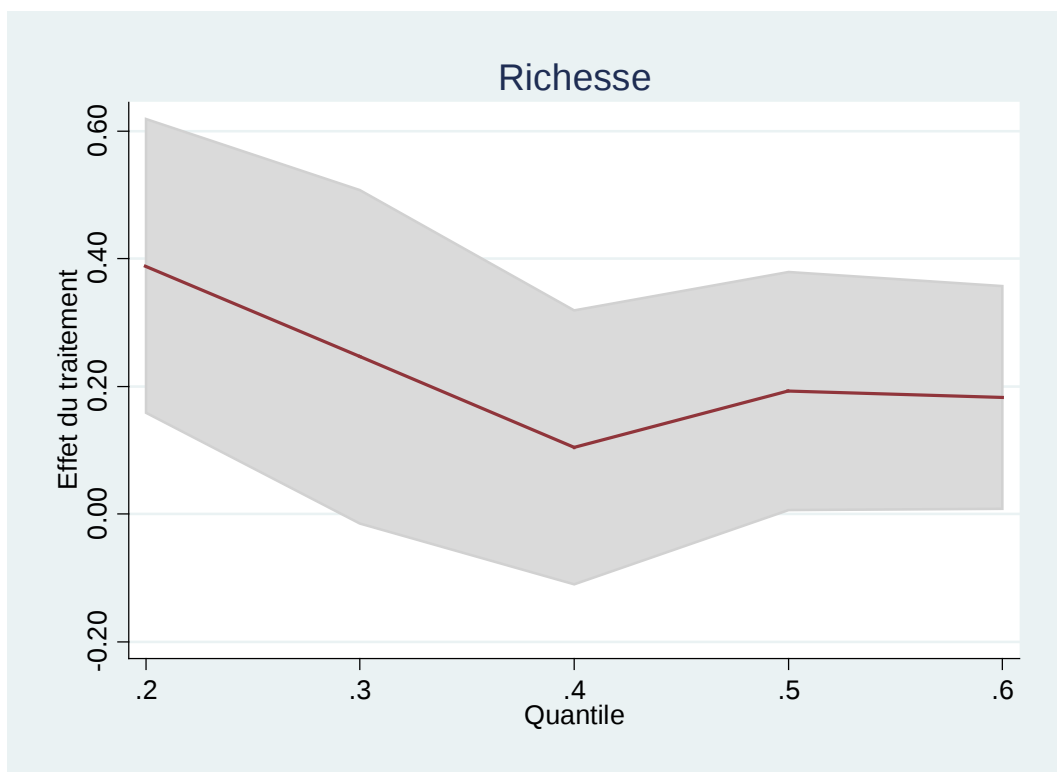


Graphique 13 : Indice de richesse*, par groupe

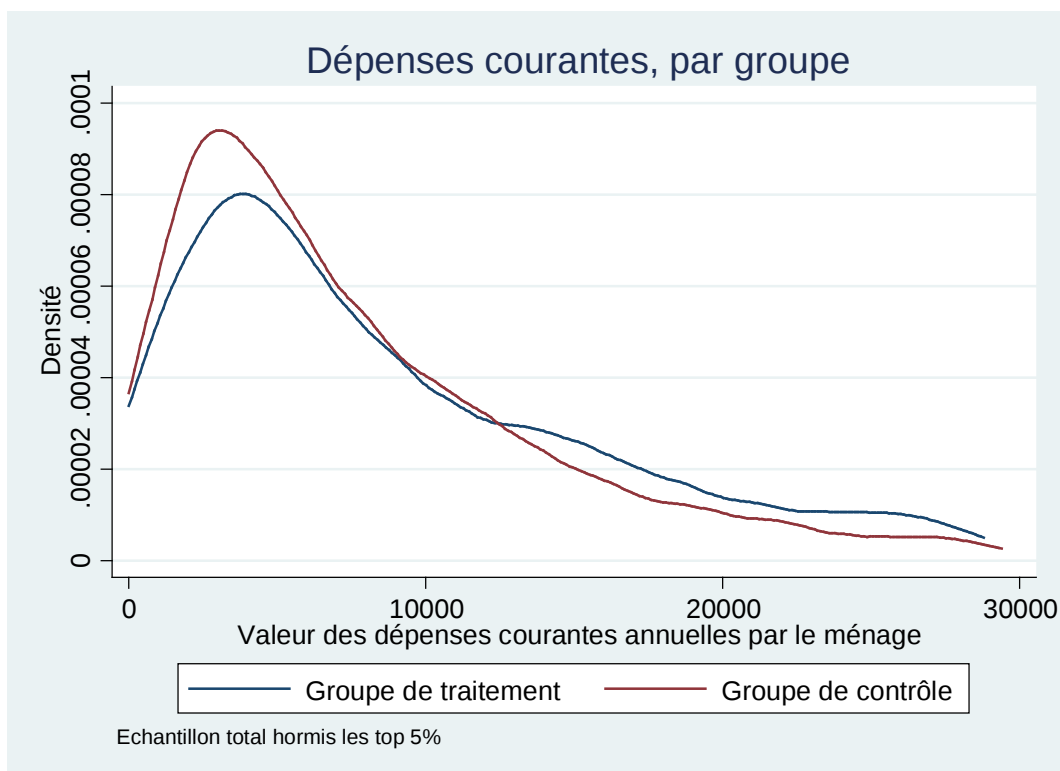


*Obtenu à partir d'une analyse en composantes principales sur la base de la possession des ménages des biens issus d'une liste de 23 biens courants

Graphique 13bis : Effet du traitement sur les quantiles de l'indice de richesse

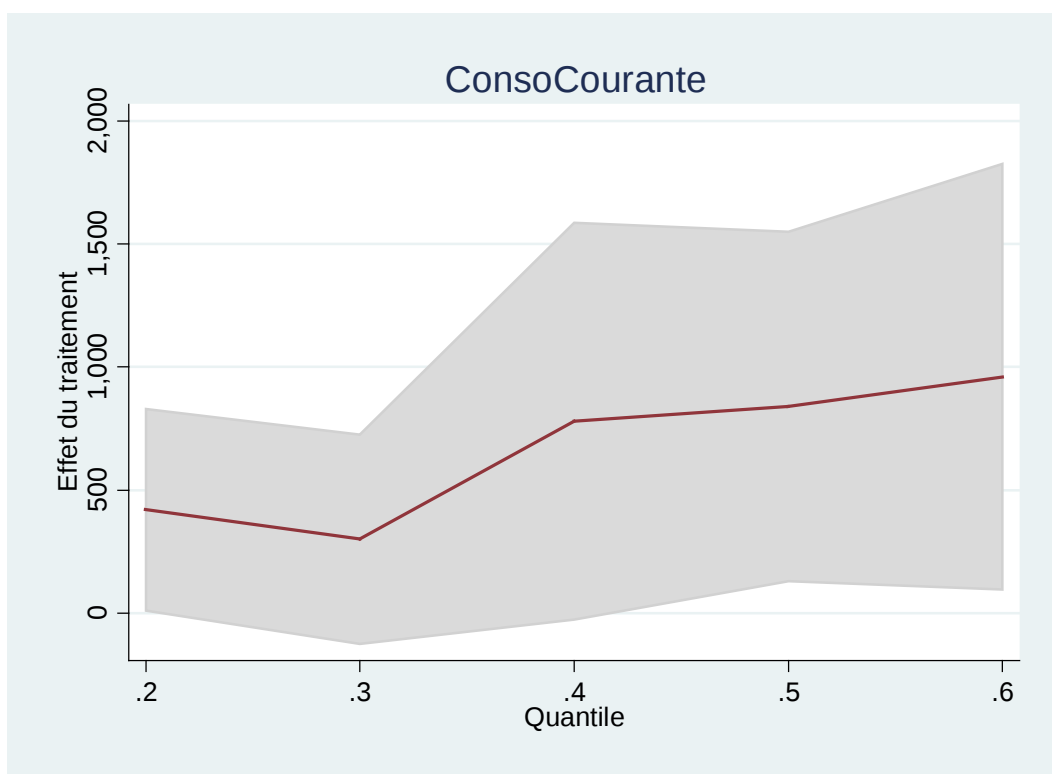


Graphique 14 : Dépenses annuelles de consommation courante*, par groupe

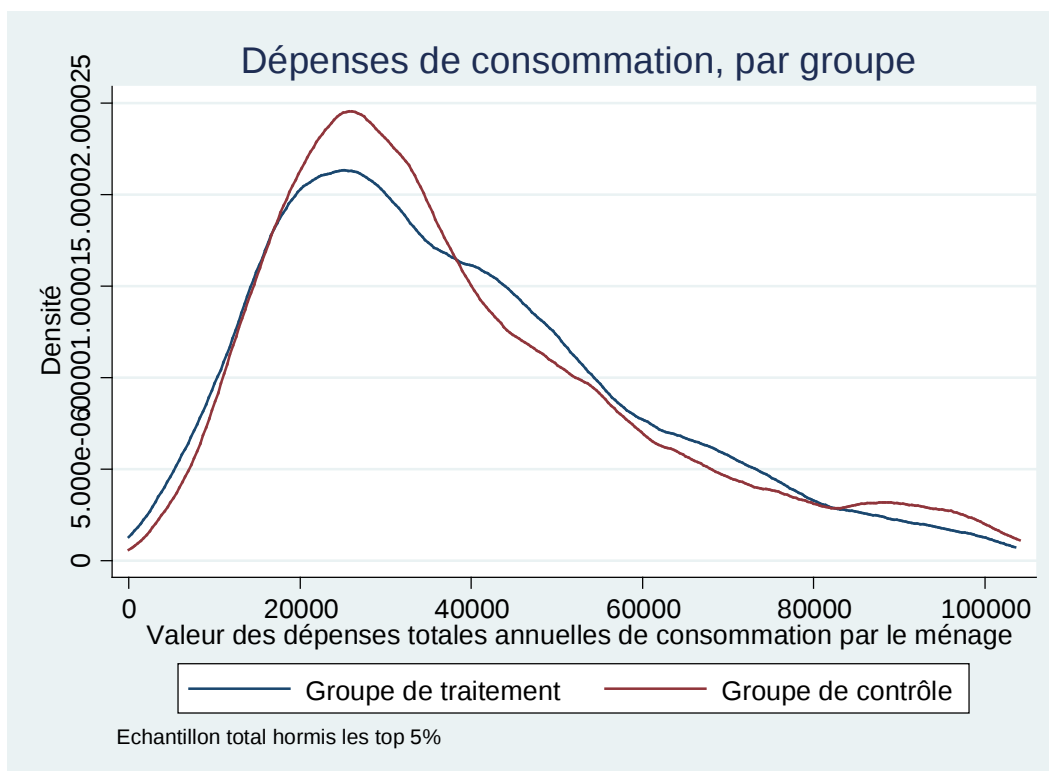


*Eau, électricité, téléphone, santé, habillement, logement, hygiène, loisirs, transports, Imam, journaux et magazines

Graphique 14bis : Effet du traitement sur les dépenses de consommation courante

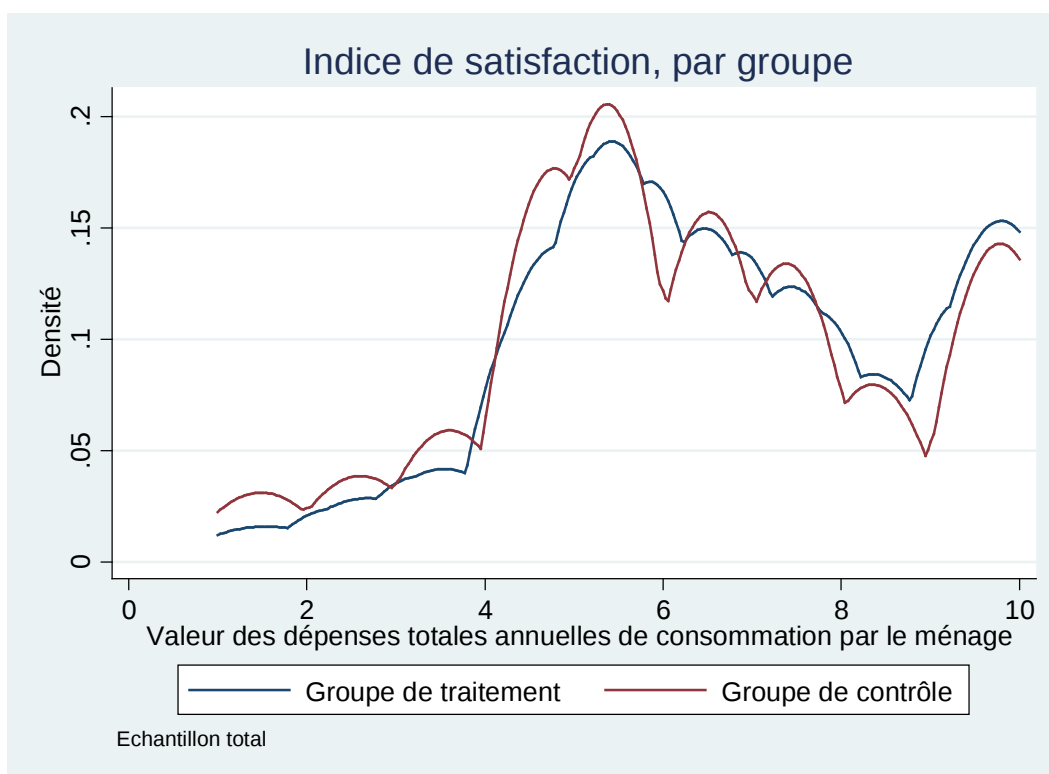


Graphique 15 : Dépenses totales annuelles de consommation*, par groupe

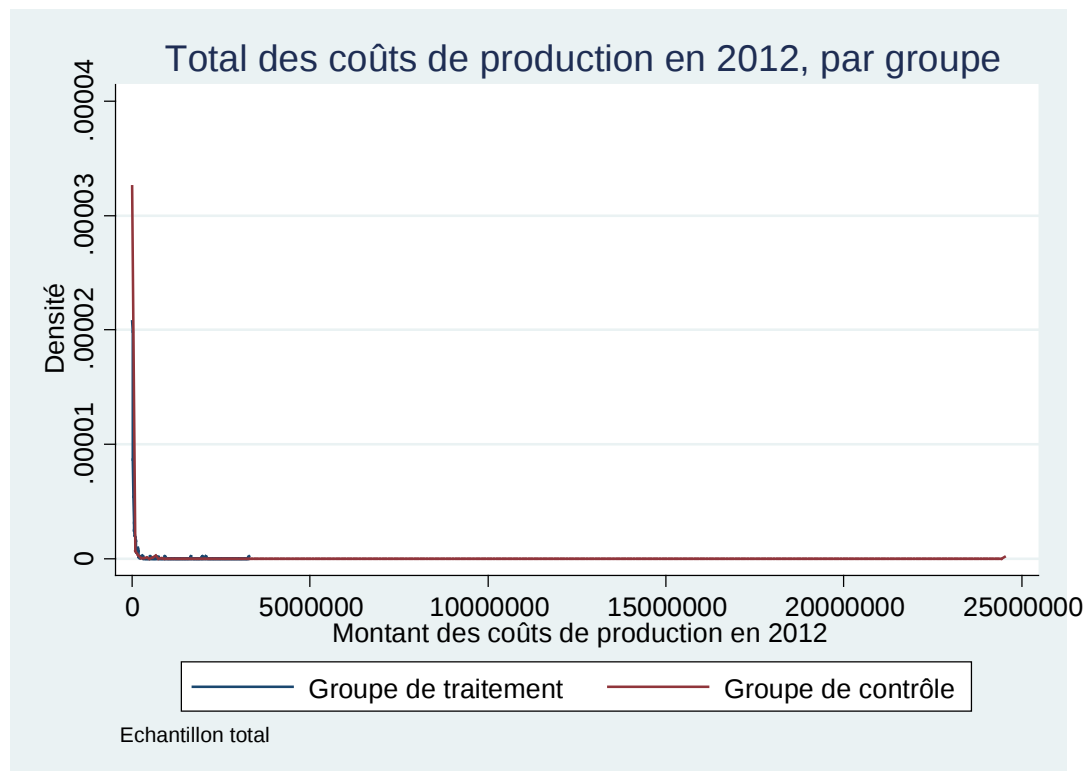
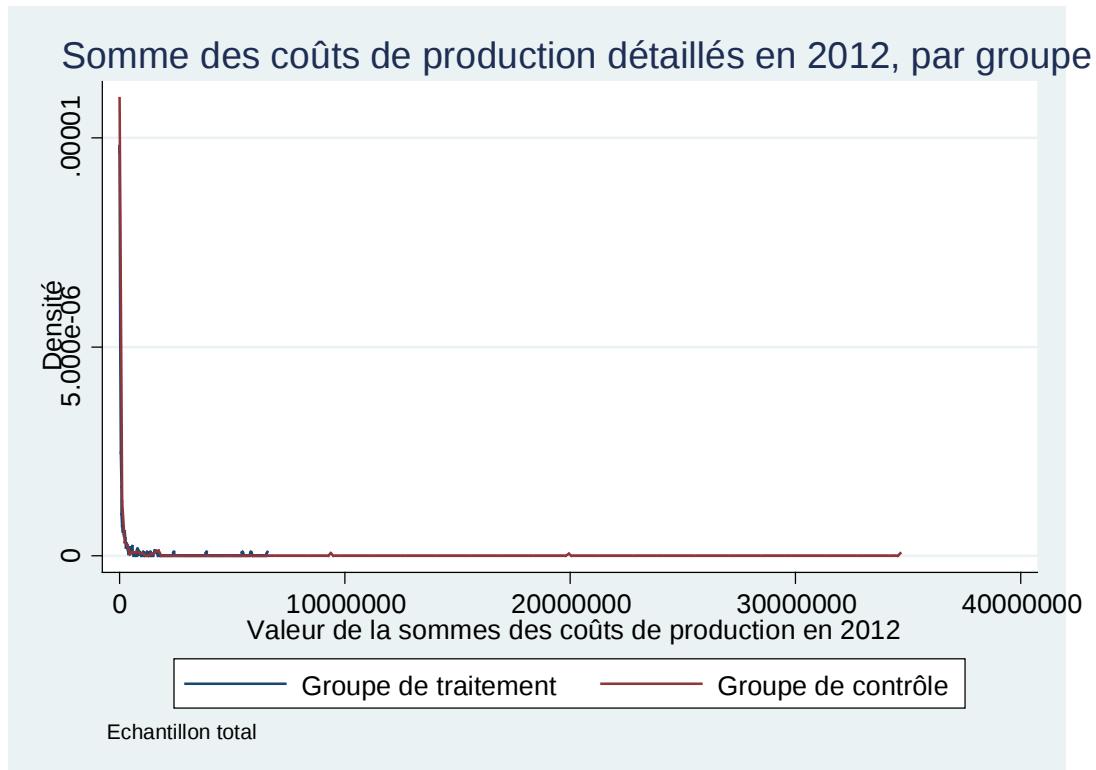


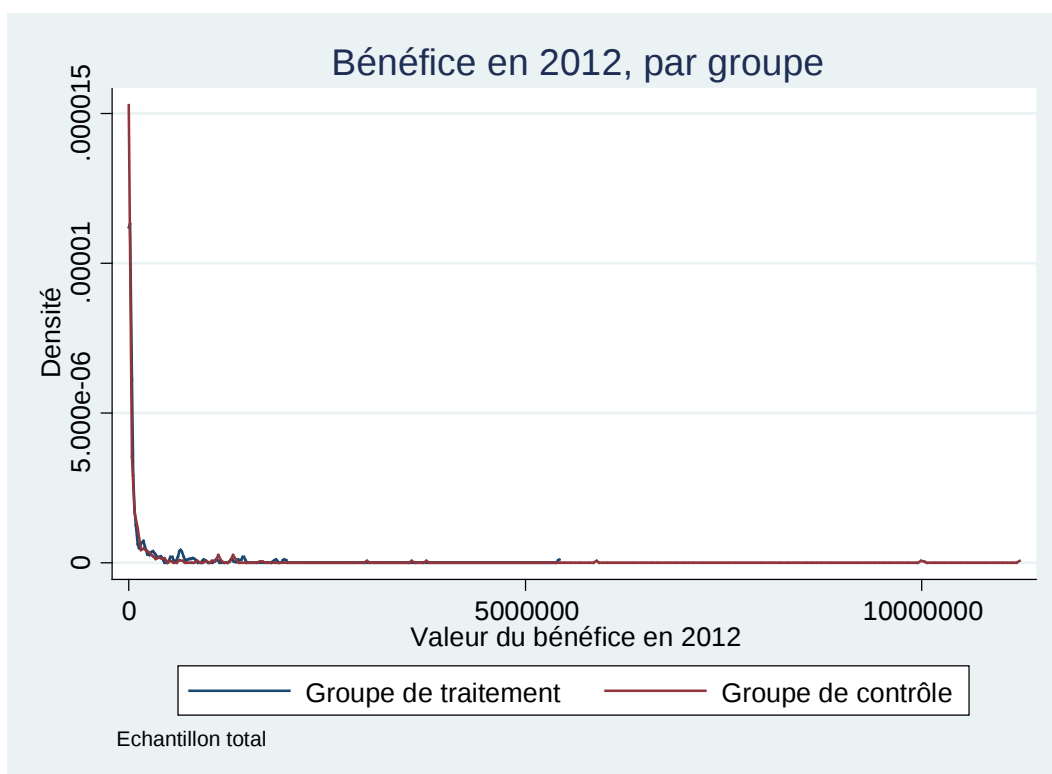
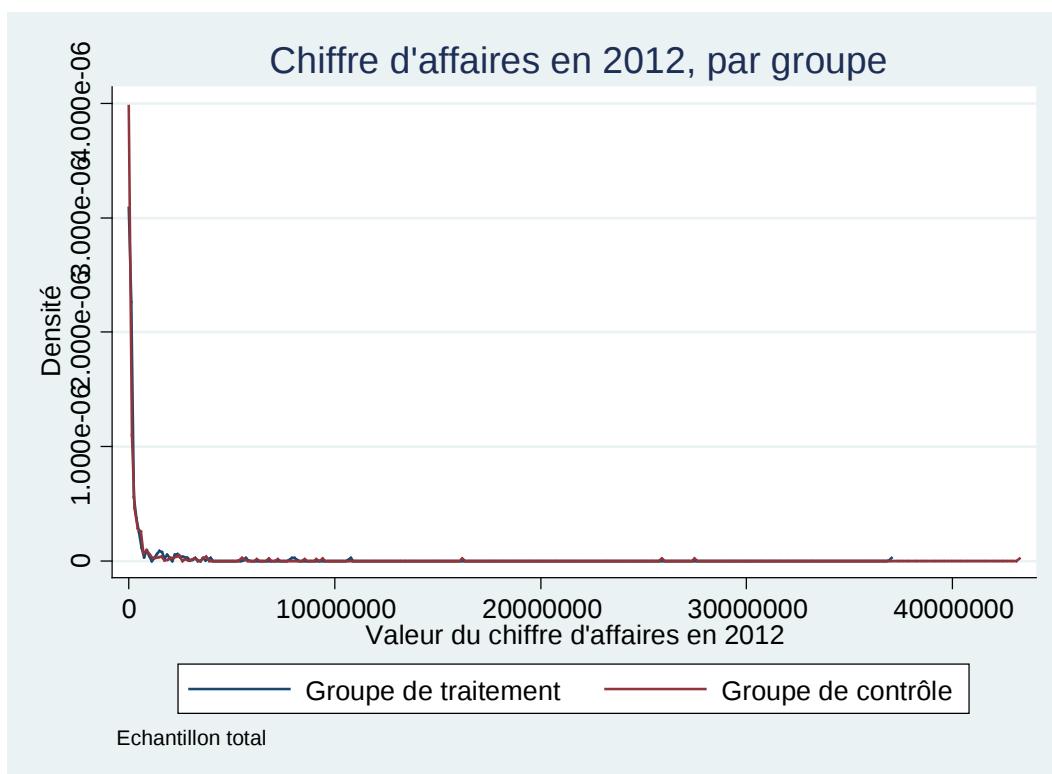
*Dépenses de consommation courante + dépenses alimentaires + frais de scolarités + travaux pour l'habitat + dépenses pour le Ramadan et l'Aïd + voyages + fêtes familiales

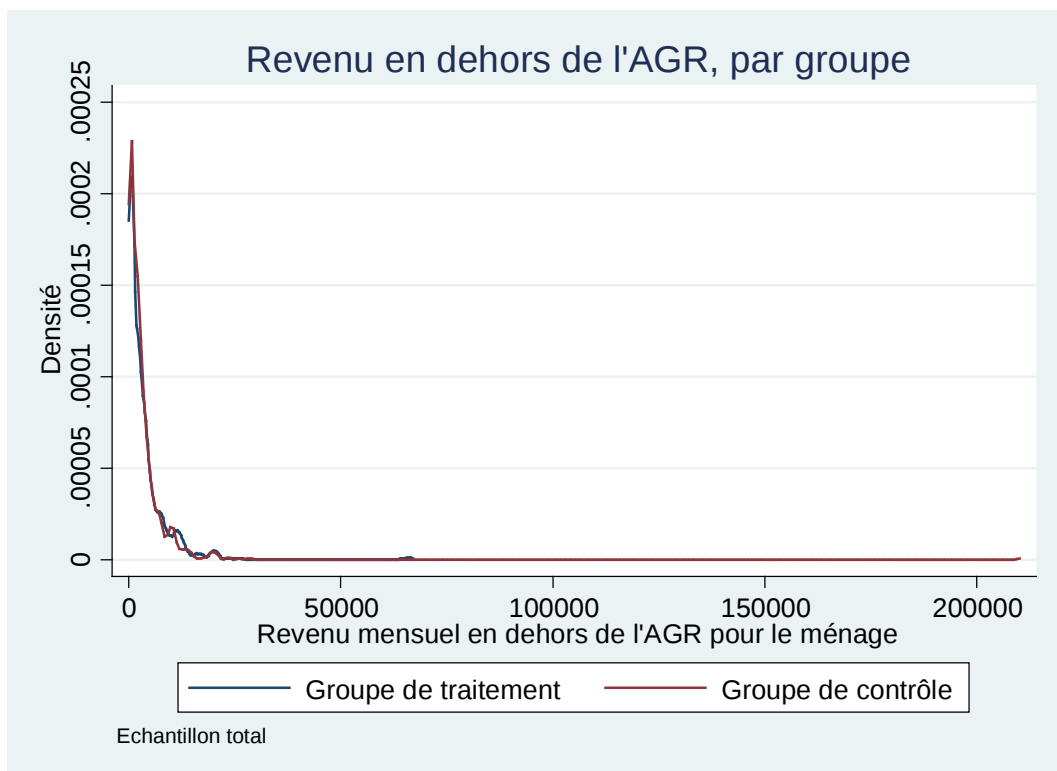
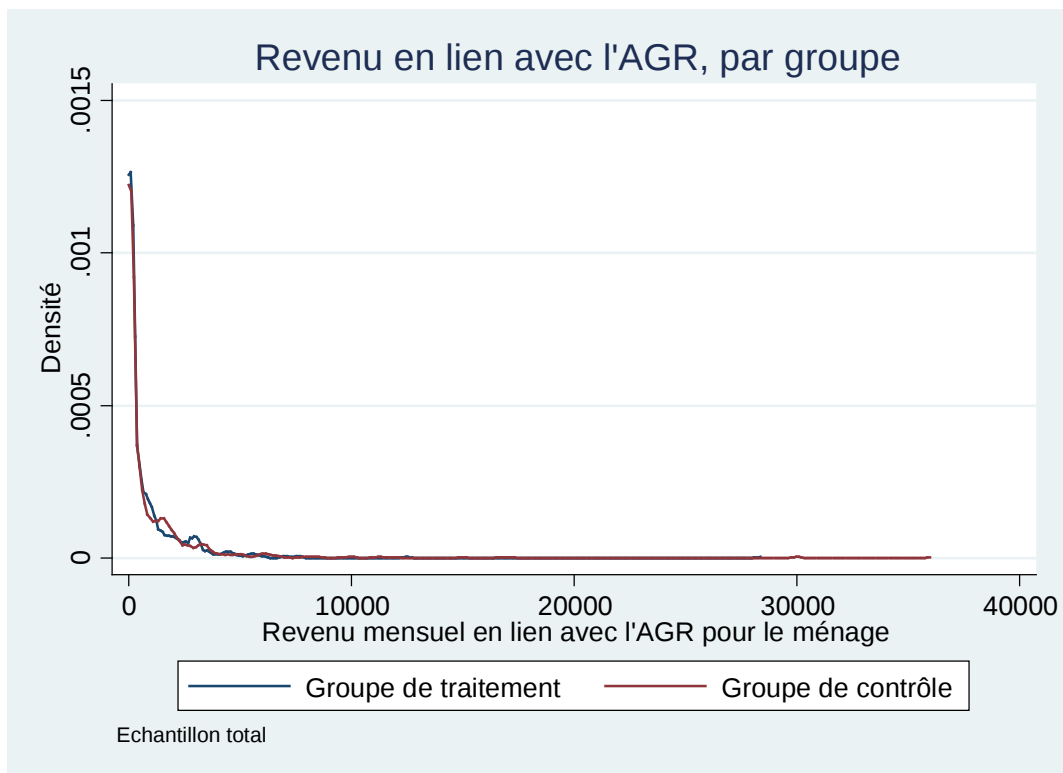
Graphique 16 : Indice de satisfaction, par groupe

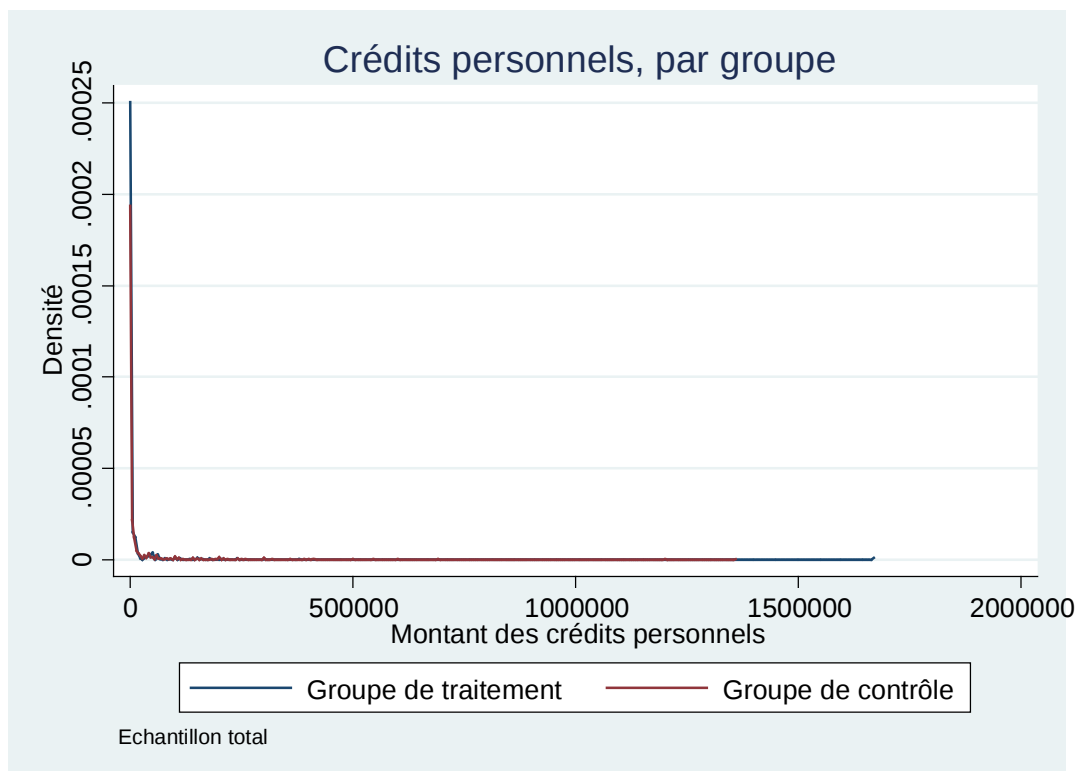
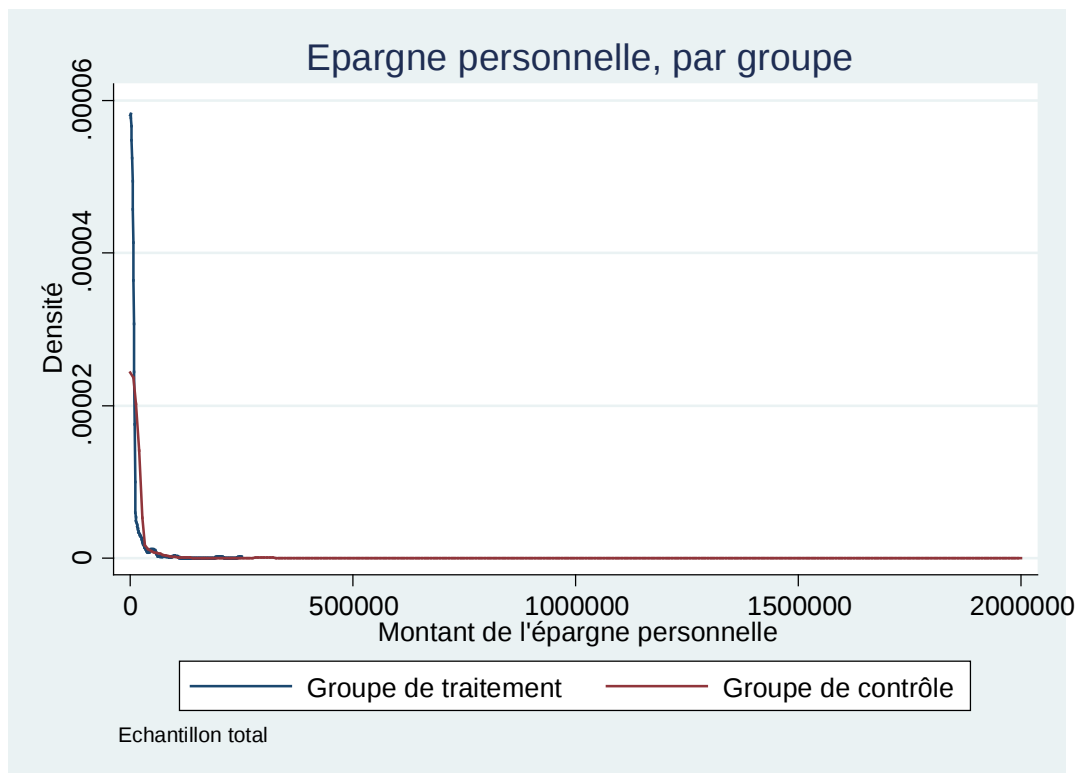


Annexe 1 : Distribution des indicateurs de performance pour l'ensemble de l'échantillon









Annexe 2 : Présentation des questionnaires de l'enquête finale

Questionnaire Bénéficiaire

- Section ID : Cette section liste l'identité et les coordonnées du bénéficiaire. Cette partie était pré-remplie avec les données récoltées lors de l'enquête initiale auprès de bénéficiaires.
- Section A : Cette section cherche à cerner la place de l'enquête dans l'AGR, sa participation au fonctionnement de celle-ci et aux différentes réunions qui ont lieu en son sein.
- Section B : Cette section cherche à cerner le détail des différentes activités du bénéficiaire et les revenus correspondants, ainsi que l'activité des autres membres de la famille.
- Section C : Cette section cherche à cerner les détails sur la comptabilité, le bénéfice et stock de l'activité du bénéficiaire en lien avec l'AGR.
- Section D : Il y est question dans cette section des coûts de production (dépenses) et investissements du bénéficiaire (capitaux fixes).
- Section E : Cette section concerne les changements (gestion, production, services) mis en place dans l'activité du bénéficiaire. Elle concerne aussi la clientèle, type et répartition géographique.
- Section F : Cette section cherche à capter le réseau professionnel dans lequel s'inscrit l'activité du bénéficiaire. L'enquêté est questionné sur ses partenaires professionnels commerciaux et non commerciaux, sur l'appartenance de ceux-ci au réseau AGR.
- Section G : Cette section cherche à cerner l'état d'esprit de la personne enquêtée. Les difficultés auxquelles elle est confrontée dans son activité.
- Section H : Il est question dans cette section du financement de l'enquêté, c'est-à-dire son épargne si elle existe et de son endettement, via des questions sur l'existence et le type de crédit.
- Section I : Cette section recompile les caractéristiques démographiques et socio-économiques de tous les membres du ménage de l'enquêté.
- Section J : Cette section liste les actifs du ménage de l'enquêté.
- Section K : Cette section cherche à cerner les dépenses de consommation du ménage de l'enquêté. Dépense de consommation courante, hebdomadaire, mensuelle ou ponctuelle, dépenses inattendues ou occasionnelles.
- Section L : Cette section cherche à cerner le réseau social du bénéficiaire via des sollicitations sur des questions familiales ou d'argent et la satisfaction personnelle (états d'humeur).
- Section M : Cette section pose des questions relatives à la préférence pour le présent et l'attitude face au risque du bénéficiaire.
- Section N : Cette section cherche à savoir si le bénéficiaire a été traité.
- Section O : Cette partie permet de vérifier la qualité de l'enquête (durée, particularités de l'entretien, etc...), et à l'enquêteur et superviseur de nous laisser des explications

sur les spécificités de son activité si nécessaires à notre compréhension lors de la relecture.

Questionnaire Coordinateur

- Section ID : Cette section liste les coordonnées du coordinateur de l'AGR. Cette partie est pré-remplie sur la tablette avant l'enquête pour faciliter la saisie des données. Elle est remise à jour dans le cas où les coordonnées ne permettraient pas de joindre ou d'identifier correctement le coordinateur.
- Section A : Cette section concerne l'activité de l'AGR, son statut et fonctionnement (nombre de bénéficiaires, existence et répartition des revenus de l'AGR, réunions...).
- Section B : Cette section sert à cerner le type de comptabilité de l'AGR, les flux financiers qui ont lieu en son sein, et mesurer le bénéfice et le chiffre d'affaire de celle-ci.
- Section C : Cette section concerne les capitaux fixes, les coûts de production et l'investissement. Il y est notamment question des achats de capitaux fixes, de la location de matériel, du nombre et du types d'employés, des dépenses de marketing et de la gestion des stocks au sein de l'AGR.
- Section D : Cette section cherche à capter les financements de l'AGR. Il est question de l'existence et du montant des délais de paiement accordés par les fournisseurs, des créances commerciales, et des crédits actifs et arrivés à échéance de l'AGR.
- Section E : Cette section concerne les changements (gestion, production, services) mis en place dans l'AGR par les coordinateurs. Elle concerne aussi la clientèle, taille, type et répartition géographique.
- Section F : Cette section cherche à capter le réseau professionnel dans lequel s'inscrit l'activité de l'AGR. Le coordinateur y est questionné sur les partenaires professionnels commerciaux et non commerciaux de l'AGR, sur l'appartenance de ceux-ci au réseau AGR.
- Section G : Cette section cherche à mesurer d'une part les difficultés perçues par le coordinateur concernant le fonctionnement de l'AGR, et son propre état d'esprit concernant le développement futur de ses activités.
- Section H : Il est question dans cette section du financement de l'enquêté, c'est-à-dire son épargne si elle existe et de son endettement, via des questions sur l'existence et le type de crédit.
- Section I : Cette section recompile les caractéristiques démographiques et socio-économiques de tous les membres du ménage de l'enquêté.
- Section J : Cette section liste les actifs du ménage de l'enquêté
- Section K : Cette section cherche à cerner les dépenses de consommation du ménage de l'enquêté. Dépense de consommation courante, hebdomadaire, mensuelle ou ponctuelle, dépenses inattendues ou occasionnelles.

- Section L : Cette section cherche à cerner le réseau social du bénéficiaire via des sollicitations sur des questions familiales ou d'argent et la satisfaction personnelle (états d'humeur).
- Section M : Cette section pose des questions relatives à la préférence pour le présent et l'attitude face au risque du bénéficiaire.
- Section N : Cette section concerne d'une part la perception de don ou investissement de la part de l'INDH par les AGR, et permet d'autre part de mesurer l'effectivité du traitement en posant la question des formations dont ont bénéficiés les coordinateurs et les autres membres de l'AGR (type, volume horaire et satisfaction).
- Section O : Cette partie permet de vérifier la qualité de l'enquête (durée, particularités de l'entretien, etc...), et à l'enquêteur et superviseur de nous laisser des explications sur les spécificités de l'AGR si nécessaires à notre compréhension lors de la relecture.

Annexe 3 : La formation des enquêteurs

L'ensemble des personnes impliquées dans l'enquête, enquêteurs, superviseurs et backchecker, ont suivi une formation de trois semaines dispensée par les référents d'IPA à Rabat.

Les personnes retenues pour la formation ont été majoritairement d'anciens enquêteurs d'IPA ayant donné satisfaction lors des précédentes enquêtes. Pour les anciens comme pour les nouveaux, les CV ont été consultés et les profils intéressants ont été convoqués pour un entretien individuel et un test de remplissage d'une partie du questionnaire. Les autres qualités exigées étaient : une très bonne maîtrise du français, un niveau d'étude élevé, une bonne maîtrise du matériel électronique, une expérience dans les enquêtes quantitatives, une certaine aisance à l'oral, un comportement respectueux et poli, une bonne capacité d'écoute et de conviction. La maîtrise du berbère était appréciée. Après un mois d'entretien, une quarantaine de personnes ont été conviées à la formation.

La formation était composée de cours, d'exercices et d'évaluations présentés dans l'ordre suivant :

- Présentation du programme et de la méthodologie de l'évaluation, état des travaux, tâches des enquêteurs, organisation pratique et calendrier de l'enquête ;
- Protocole de prise de contact avec l'enquêté, comportement à observer vis-à-vis des enquêtés ;
- Instruction sur le remplissage des questionnaires papiers et travaux pratiques (à partir de manuels de formation), contrôle du remplissage de chaque section du questionnaire à travers différents jeux de rôles présentant des cas de figures différents ;
- Familiarisation avec la tablette électronique et exercices de remplissage sur les questionnaires électroniques ;
- Examens finaux et sélection.
-

Afin de permettre une meilleure assimilation des informations, de nombreux exercices pratiques ont été réalisés. Leurs corrections personnalisées ont permis de revenir sur les fautes propres à chaque enquêteur.

A l'issue des trois semaines de formation, les enquêteurs ont été évalués. La compréhension du questionnaire était testée par des jeux de rôle de mise en situation - en darija et en français. Des 40 personnes qui ont assisté à la formation, 30 ont été retenues. Parmi celles qui ont obtenu les meilleurs résultats aux tests, six personnes présentant des qualités particulières de leadership ont été sélectionnées pour superviser les équipes d'enquêteurs. Un enquêteur a été sélectionné pour être backchecker au bureau. Les superviseurs ont suivi des modules complémentaires afin de s'entraîner à la relecture des questionnaires, au contrôle de la qualité des données et à l'envoi quotidien des données dans le serveur. Ils ont également revu le planning et le protocole du déroulement de l'enquête sur le terrain.

Annexe 4 : Protocole de l'enquête finale

Ce protocole résume les étapes à suivre par IPA et l'UGP de l'INDH pendant l'enquête finale de l'évaluation de Soutien à l'entreprise et à l'AGR. Cette enquête sera réalisée intégralement sur le terrain. L'objectif est d'enquêter la totalité de l'échantillon AGR établi lors de l'enquête de référence soit 564 coordinateurs, ainsi que les 4 bénéficiaires par AGR enquêtés lors de l'enquête initiale, au total 2820 personnes.

Le protocole suivant est un guide pour le bon déroulement de l'enquête et une maximisation de taux de réponse. L'enquête aura une durée prévisionnelle de 11 semaines, débutant le 3 décembre 2012.

A. Avant le début de l'enquête

1. Recrutement

- a. Les enquêteurs de l'enquête finale seront recrutés en partie parmi ceux ayant donné satisfaction lors des précédentes enquêtes. Le grand nombre d'enquêteurs nécessaire à cette enquête nous a toutefois conduit à recruter des enquêteurs n'ayant jamais travaillé pour IPA. Tous les enquêteurs retenus pour la formation ont passé un entretien ainsi qu'un premier test écrit dans les bureaux d'IPA à Rabat.
- b. Une formation spécifique aux nouveaux questionnaires a été assurée du 15 octobre au 30 novembre pour une durée de 20 jours au total. Au cours de la formation les enquêteurs ont été testés régulièrement. Seuls ceux maîtrisant parfaitement les questionnaires seront envoyés sur le terrain pour l'enquête. Les équipes d'enquêteurs seront organisées de la manière suivante : 4 enquêteurs travaillant par binôme et un superviseur. Chaque binôme aura à enquêter une AGR à la fois. Les superviseurs sont choisis parmi les meilleurs éléments.
- c. La supervision des équipes sera directement assurée par l'équipe IPA sur le terrain. L'équipe est composée de Fatima el Kadiri et Virginia Ceretti ainsi que les assistants de recherche Olivia Siegl, Christophe Misner et Francesca Viola qui nous ont rejoint pour la durée de terrain de l'enquête.

2. Contact avec les AGR

- a. 2 semaines avant le début de l'enquête, IPA envoie à l'INDH la liste des coordonnées des chefs des Divisions de l'action sociale DAS pour s'assurer que les coordonnées sont à jour.
- b. Une semaine avant le début de l'enquête, IPA envoie à l'UGP un planning définitif de rencontres avec les différents chefs de DAS en communiquant les noms des AGR à enquêter dans la province. Le chef de DAS se chargera de contacter les coordinateurs des AGR et les inviter à se réunir à la DAS le premier jour de passage des équipes IPA. IPA se chargera à ce moment-là d'organiser les rendez-vous de passage dans les AGR, communiquera la liste des bénéficiaires Baseline à enquêter en priorité auprès des coordinateurs des AGR concernées et tirera au sort un bénéficiaire en plus à enquêter dans la liste des bénéficiaires que le coordinateur aura au préalable apportée avec lui au rendez-vous dans la DAS, cette personne doit être disponible et joignable. IPA est tenue lors de cette réunion, de donner le planning de visites programmées aux chefs de DAS. Lors du passage d'IPA dans les locaux des AGR, le coordinateur aura au préalable contacté les bénéficiaires concernés et se chargera de les réunir, dans la mesure du possible, dans les locaux de ladite AGR. Ce protocole de prise de rendez se répétera à chaque visite auprès des chefs de DAS et ce, pendant toute la période de l'enquête sur le terrain.

3. *Information des autorités et acteurs de terrain du déroulement de l'enquête*

- a. Les autorités locales seront avisées du déroulement de l'enquête par la coordination de l'INDH, nécessitant d'avoir le planning d'IPA. IPA enverra un planning prévisionnel 2 semaines à l'avance à l'INDH.
- b. Une semaine avant le début du terrain, IPA transmettra le planning définitif de passage des équipes IPA de la première semaine à l'INDH. Pour les semaines qui suivent, le planning définitif hebdomadaire sera communiqué une semaine avant à l'INDH
- c. Les chefs de DAS seront informés par l'INDH sur le déroulement de l'enquête.

B. Pendant l'enquête

1. *Contact avec les AGR*

- a. Les superviseurs appelleront au cours de la semaine précédant leur passage dans la province les chefs de DAS concernés et ce afin de confirmer avec eux leur rendez-vous et la liste des AGR à enquêter.
- b. Le chef de DAS se chargera de contacter les coordinateurs et les inviter à se réunir à la DAS le premier jour de passage des équipes IPA. IPA se chargera à ce moment là d'organiser les rendez vous de passage dans les AGR et communiquera la liste des bénéficiaires à enquêter auprès des coordinateurs des AGR concernés.
- c. Les coordinateurs ont pour mission de contacter et rassembler les bénéficiaires le jour de passage d'IPA dans ladite AGR, afin de faciliter le déroulement de l'enquête.
- d. Les enquêteurs travailleront par binôme, et enquêteront le coordinateur et les bénéficiaires en une visite groupée, afin de minimiser le dérangement occasionné par l'enquête.
- e. Les coordinateurs et bénéficiaires éligibles à un deuxième passage seront:
 - i. Les coordinateurs ou bénéficiaires du Baseline
La personne tirée lors du premier passage, à partir de la liste des coordinateurs qui était injoignable ou indisponible.
 - ii. Les coordinateurs ou bénéficiaires indisponibles pour une courte période (période inférieure à la durée de l'enquête),
 - iii. Les coordinateurs ou bénéficiaires injoignables après la prise de contact entre le superviseur et le chef de DAS et après une série de deux appels échoués et une visite sur place des deux ayant échoué
 - iv. Les bénéficiaires injoignables malgré les efforts du coordinateur et du superviseur de l'équipe pour reprendre contact.
 - v. Les coordinateurs ou bénéficiaires dont l'enquête était incomplète à la fin du premier passage (questionnaire commencé mais pas terminé ; il s'agit de cas exceptionnels),
 - vi. Les coordinateurs ou bénéficiaires qui ne se sont pas présentés aux rendez-vous pour des cas de force majeure,
 - vii. Les coordinateurs ou bénéficiaires dont le rendez-vous pris par téléphone a été annulé par l'enquêteur pour cas de force majeure.
- f. Pour les coordinateurs ou bénéficiaires indisponibles pour une longue période (supérieure ou égale à la durée de l'enquête), IPA décidera :
 - i. soit d'enquêter une autre personne compétente (associé du bénéficiaire, trésorier de l'AGR),

- ii. soit de prendre rendez-vous avec l'enquêté pour faire un entretien par téléphone,
- iii. soit de rencontrer l'enquêté dans la région où il est disponible pendant cette période.

2. *Rôle des chefs de DAS*

- a. Le superviseur rentrera en contact avec le chef de DAS avant toute action menée sur le territoire.
- b. En cas de coordinateurs/bénéficiaires injoignables sur place et par téléphone, après deux séries de deux appels à 48h d'intervalle, les responsables de DAS doivent fournir toutes les indications permettant aux enquêteurs de localiser le coordinateur. Trois jours avant l'arrivée de l'équipe IPA dans la province, IPA contactera les responsables de DAS avec la liste des injoignables. Ce contact téléphonique permettra d'obtenir de nouveaux numéros de téléphone ou des informations pour localiser plus facilement l'AGR. Ce contact téléphonique peut également déboucher sur un rendez-vous entre le superviseur et le responsable de DAS pour faciliter l'échange d'informations et la localisation des AGR.
- c. Une personne de DAS pourra être contactée à tout moment pour aider, dans la mesure du possible, le contact avec le coordinateur/bénéficiaire injoignable.
- d. Si lors du contact téléphonique, le coordinateur refuse de répondre à l'enquête, le superviseur en discutera avec le responsable de DAS pour voir s'il est possible de convaincre le coordinateur.

3. *Contacts entre l'UGP et IPA*

- a. IPA enverra de manière hebdomadaire le planning définitif de rencontres avec les chefs de DAS à l'INDH et ce une semaine avant chaque passage.
- b. En cas de difficultés avec des DAS sur le terrain, IPA contactera l'UGP pour avoir un appui. L'appui de l'UGP est important pour coordonner l'aide des DAS.
- c. Egalement, en cas de difficultés avec les enquêteurs IPA, l'UGP contactera les référents IPA pour dépasser ces difficultés.

C. Suivi et contrôle de la qualité des enquêtes

- a. IPA enverra un état hebdomadaire sur le déroulement de l'enquête à l'INDH.
- b. L'équipe de recherche IPA sera présente sur le terrain pendant tout le terrain en tournant entre les équipes. L'équipe de recherche assurera une supervision de chaque enquêteur plusieurs fois pendant la première semaine de l'enquête et cette supervision continuera pendant toute la durée du terrain.
- c. Un contrôle sera mis en place sur 10% de l'échantillon. Un enquêteur spécialisé travaillera seul et suivra l'enquête à quelques jours de délai. Il prendra contact directement avec les coordinateurs et les bénéficiaires tirés aléatoirement. Le contrôleur fera les entretiens par téléphone, depuis les locaux d'IPA.

Annexe 5 : Lettre de consentement

CONSENTEMENT A LA PARTICIPATION A UNE ETUDE

Titre : Evaluation de l'impact du projet pilote du programme de soutien aux entreprises et aux AGR

Bonjour. Je suis [Nom], un enquêteur/rice d'Innovations for Poverty Action (IPA), organisation non-gouvernementale aux Etats-Unis.

Vous avez été invité à participer à l'étude d'évaluation du programme MCC, projet soutien à l'entreprise, composante AGR menée par l'équipe IPA.

Le but de l'étude est d'en apprendre davantage sur les Activités Génératrices de Revenu (AGR) comme la vôtre et d'évaluer l'impact de ce programme. Ce programme a été mis en place par la collaboration jointe de l'Agence du Progrès de Partenariat (APP), et la Coordination Nationale de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH).

Répondre à cette enquête ne présente aucun risque pour vous et n'aura aucun impact sur le soutien que vous ou l'AGR recevez de l'INDH ni plus généralement sur les relations de l'AGR avec l'INDH. Vous avez participé à (aux) l'enquête (s) précédente (s) et vous faites maintenant partie de l'évaluation de cette dernière enquête.

Ce questionnaire est un outil d'évaluation. Vous pouvez accepter ou refuser de répondre au questionnaire. Même si vous acceptez de commencer le questionnaire, vous avez le droit de refuser de répondre à toute question ainsi que d'arrêter de répondre au questionnaire à tout moment. Nous pensons que le questionnaire prendra entre 20 et 45 minutes.

Vous pourrez refuser de répondre à n'importe lequel de ces questionnaires ou arrêter de participer à n'importe quel moment.

Les informations que vous nous donnerez seront confidentielles. Tous les questionnaires seront gardés dans une armoire fermée à clés au siège de IPA, à Rabat, pendant un an après la dernière enquête (dans deux ans à peu près). Les copies papier des questionnaires seront ensuite détruites.

Je comprends les procédures décrites ci-dessus. Je suis satisfait des réponses qui ont été apportées à mes questions et j'accepte de participer à cette étude. On m'a donné une copie de ce document.

[] J'accepte de répondre au questionnaire

Nom du répondant : / _____ / / _____ /
(Nom de famille) (Prénom)

Signature du répondant _____ Date _____

Signature de l'enquêteur _____ Date _____

CONSENTEMENT ORAL |__|

Veuillez contacter le bureau IPA, pour toute question ou inquiétude, au 05 37 68 69 86— IPA Maroc, 4 Av Bine El Ouidane, Appt. 10, 10090 Agdal, Rabat.

Annexe 6 : Contrôle de la qualité des données

La supervision des enquêteurs

Le contrôle lors de l'enquête a été effectué à deux niveaux : par les superviseurs auprès des enquêteurs et par les référents IPA.

Les superviseurs de chaque équipe ont, pendant toute la durée de l'enquête, assistés à une partie des entretiens de chaque membre de leur équipe. Cette supervision, particulièrement importante lors des premiers jours, a permis de revenir rapidement et individuellement sur les aspects qui pouvaient encore poser problème après la formation. Plus généralement leur présence et le contrôle quotidien du travail effectué a permis un management adapté des enquêteurs.

Les superviseurs ont, à la fin de chaque journée d'enquête et une fois les questionnaires remplis par l'enquêteur, vérifié l'ensemble des questionnaires sur les tablettes. Ainsi, les éventuels oublis, incohérences ou erreurs ont pu être repérés très rapidement et notifiés dans les remarques de la section O pour chaque questionnaire (si l'enquêteur disposait de l'information sur les données manquantes ou erronées) de façon que les référents IPA puissent repérer les erreurs et les corriger lors du nettoyage hebdomadaire des données. Si une erreur était observée, l'enquête était recontacté dans la semaine par le backchecker afin de la corriger.

En plus de la présence permanente d'un superviseur dans chaque équipe, les référents IPA ont visité les équipes pendant toute la durée du terrain. Chaque enquêteur a réalisé plus d'une enquête en présence d'un référent. Cette présence permettait de repérer des fautes éventuelles. Celles-ci ont pu être corrigées et réexpliquées avec l'enquêteur, en présence du superviseur, afin que celui-ci exerce un contrôle plus attentif sur les points faisant l'objet d'erreurs.

Lors de leur passage dans les équipes, les référents IPA ont également relu les questionnaires disponibles afin de vérifier la qualité du contrôle exercé par les superviseurs. Les erreurs non repérées par le superviseur ont pu ainsi être discutées avec le superviseur et avec l'enquêteur afin qu'ils améliorent leur vigilance.

Ce travail de contrôle et d'explication a eu lieu pendant toute la durée du terrain. Chaque équipe a reçu de manière constante des visites de la part des référents d'IPA et les erreurs repérées à un endroit ont été systématiquement transmises aux autres équipes.

La relecture et le nettoyage des questionnaires

Les questionnaires réalisés par les équipes ont été relus par les superviseurs le jour même de l'enquête afin de pouvoir notifier des erreurs. Ils étaient ensuite envoyés au serveur au bureau de Rabat. Tous les jours, le serveur se synchronisait pour télécharger les données. La base de données actualisée passait par une session de nettoyage par les référents IPA une fois par semaine. Ce second contrôle a permis de repérer les résultats incohérents, les informations manquantes non justifiées (pas de filtre) ou les résultats surprenants. Dans les cas où les

erreurs ne pouvaient pas être corrigées directement, le backchekeur était chargé d'appeler l'enquêté afin de lui faire préciser les points posant problème.

La totalité des questionnaires a été relue et, quand cela était nécessaire, la personne enquêtée a été recontactée pour vérifier un point précis lors d'un appel très bref (inférieur à 5 minutes).

Particularité du questionnaire

Afin de minimiser le risque d'erreur sur les variables primordiales que sont le chiffre d'affaire et le bénéfice, le questionnaire a répertorié deux mesures du chiffres d'affaires et du bénéfice ainsi qu'une fourchette min-max pour chacun. Avoir deux mesures de ces derniers permet de repérer un chiffre incohérent (par exemple un chiffre d'affaire depuis le mois de Janvier 2012 plus petit que le chiffre d'affaire du dernier mois). La fourchette a permis de récolter un minimum et un maximum pour ces variables.

Le backcheck

Comme lors de toutes ses enquêtes, IPA a mis en place un système de « backcheck ». Cette action consiste à ré-enquêter 10% des personnes afin de s'assurer de la fiabilité des résultats. Le backcheck de cette première enquête de suivi a été réalisé par téléphone sur 56 coordinateurs et 175 bénéficiaires. Les questionnaires utilisés, plus courts que ceux du terrain et en deux versions différentes, ne reprenaient que les questions les plus importantes. Les questionnaires de backcheck se trouvent dans l'annexe.

Si le backcheck permet de corriger quelques erreurs, il présente deux autres intérêts majeurs. Le premier est de constituer un moyen simple et efficace de contrôler l'action des enquêteurs, de s'assurer de leur rencontre effective avec les personnes enquêtées, et de vérifier la bonne tenue de l'enquête.

Le second intérêt est de permettre de comparer les moyennes obtenues lors de l'enquête à celles du backcheck. Réalisé sur 10% des enquêtes réalisées, et avec un questionnaire bien plus court, le travail du contrôleur ne permet pas de vérifier les données par observation mais donne l'opportunité de vérifier que les ordres de grandeurs des variables sont du même ordre.

Incitations pour les enquêteurs

Des incitations financières pour les enquêteurs, liées au backcheck et à la relecture et nettoyage par les correspondants dans les locaux d'IPA ont été mis en place afin d'inciter les enquêteurs à faire extrêmement attention lors du remplissage de leur questionnaires. Le calcul de primes a en effet été basé sur le nombre d'erreurs relevées pendant les relectures quotidiennes et sur un barème établi à l'avance et présenté aux enquêteurs lors de la formation. Ce fonctionnement par pénalités indexe un quart du salaire total sur la qualité du travail fourni, créant ainsi une forte incitation à réaliser un travail de qualité.

Le nettoyage des données

Une fois les données synchronisées sur le serveur , nous leur avons fait subir un certain nombre de tests logiques, afin de vérifier leur cohérence. Le questionnaire permet en effet de recouper l'information, rendant possible la détection des erreurs. Il est par exemple possible d'éditer tous les questionnaires pour lesquels le bénéfice est supérieur au chiffre d'affaire. Les erreurs se repéraient de façon hebdomadaire et le contrôleur appelait les enquêtés pour corriger les incohérences. Ensuite, les référents IPA corrigeaient au fur et à mesure sur la base de données et continuait avec les tests logiques.

Difficultés liées au CAI (Computer Assisted Interviewing)

La mise en place de l'enquête électronique pour cette dernière phase du projet a présenté certaines complications. Les connexions internet étant faibles dans certaines régions du Maroc ralentissaient la collection quotidienne des données et donc le repérage des erreurs et le nettoyage. De même, nous avons rencontré des difficultés liées au serveur utilisé. Une partie des questionnaires, ou parfois des questionnaires complets, n'ont jamais atteint le serveur pendant la synchronisation des tablettes. Ceci nous a emmené à mettre en place une phase de récupération de données. Deux enquêteurs ont récupéré presque la totalité des données perdues en appelant les enquêtés pour refaire le questionnaire au téléphone. Ensuite deux référents IPA ont fait la saisie au sein du bureau.